

MALTERIES FRANCO-BELGES

Société Anonyme au capital de 15.123.000 €
Quai du Général Sarrail - 10400 NOGENT SUR SEINE
552 121 816 RCS TROYES

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2009



MALTERIES FRANCO-BELGES

Société Anonyme au capital de 15.123.000 €
Quai du Général Sarrail - 10400 NOGENT SUR SEINE
552 121 816 RCS TROYES

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| Attestation du responsable du rapport financier annuel..... | 3 |
| Rapport du Gestion..... | 4 |
| Rapport sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et sur les procédures de contrôle interne | 15 |
| Comptes sociaux 2009 | 24 |
| Comptes consolidés 2009 | 60 |
| Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux | 86 |
| Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés..... | 90 |
| Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application du dernier alinéa de l'article L 225-235 du Code de Commerce sur le rapport du Président du Conseil d'Administration | 93 |
| Rapport spécial des Commissaires aux Comptes Sur les conventions réglementées..... | 96 |



MALTERIES FRANCO-BELGES

Société Anonyme au capital de 15.123.000 €
Quai du Général Sarrail - 10400 NOGENT SUR SEINE
552 121 816 RCS TROYES

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Christophe PASSELANDE
Président du Conseil d'Administration-Directeur Général

MALTERIES FRANCO-BELGES

Société Anonyme au capital de 15.123.000 €
Quai du Général Sarrail - 10400 NOGENT SUR SEINE
552 121 816 RCS TROYES

RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 24 NOVEMBRE 2009

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réuni en Assemblée Générale afin d'une part de vous rendre compte de l'activité et des résultats de votre Société durant l'exercice social clos le 30 Juin 2009 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice ; et d'autre part de vous demander de vous prononcer sur un projet d'augmentation du capital réservée aux salariés en application des dispositions légales.

Nous vous donnerons toutes précisions et renseignements complémentaires nécessaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur qui vous sont présentés et qui ont été tenus à votre disposition, au siège social, dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

1. La Production

La production de malt de votre Société ressort, cette année, à 262.548 tonnes, en hausse de 2,7 % par rapport à la campagne précédente. Contrairement à l'année dernière, la très bonne qualité des orges a permis de meilleurs rendements de fabrication et ainsi une utilisation optimale de l'ensemble des outils de votre Société.

En revanche, les dépenses d'énergie ont fortement augmenté (+14 %) par rapport au 30 Juin 2008 ; elles sont toutefois inférieures aux prévisions budgétaires. En corrélation avec les tarifs pétroliers, le prix du gaz a subi de fortes hausses au 1^{er} semestre de l'exercice, tendance qui s'est inversée à compter de Janvier 2009, traduisant, avec 6 mois de décalage, la baisse des cours du pétrole survenue dès l'été 2008. Les tarifs de l'électricité ont, quant à eux, subi une augmentation en Août 2008.

Les autres frais de production sont globalement restés stables.

2. L'achat des matières premières

Après une campagne 2007 très difficile, la récolte 2008 d'orge de brasserie a été excellente tant en quantité qu'en qualité. Les conditions climatiques ont été optimales des semis à la moisson, ces conditions ayant également été favorables aux autres céréales.

Ce contexte a entraîné naturellement une baisse des cours mondiaux dès l'été 2008 ; ainsi après deux campagnes où les prix étaient très élevés, la fin de la campagne 2008 a vu des niveaux de prix historiquement bas.

Votre Société, appliquant une politique d'achat de ses matières premières avisée et sécurisée, a couvert ses besoins avant l'été, en corrélation avec les ventes de malt déjà réalisées. Le coût moyen unitaire à la tonne des achats de l'exercice est donc resté relativement élevé et en augmentation sensible par rapport à l'exercice précédent, hausse toutefois totalement répercutée dans le prix de vente. Le solde des achats réalisé post-moisson a en revanche permis de profiter de la baisse des prix et ainsi d'améliorer le prix de revient des malts et par conséquent, la marge brute.

3. L'activité commerciale

Après deux années de forte croissance, le marché mondial de la bière a connu un important ralentissement courant 2008, qui s'est accentué durant l'hiver 2008/2009. Diverses raisons peuvent expliquer ce retournement.

Le pouvoir d'achat des consommateurs a été affecté par la crise économique. Dans certaines régions du monde comme l'Europe de l'Est ou l'Asie, ces derniers se sont tournés vers des boissons alcoolisées moins chères ou vers des bières bas de gamme, souvent faites avec moins de malt. Dans les marchés plus matures, comme l'Europe de l'Ouest ou l'Amérique du Nord, il a été constaté, en outre, une baisse de la fréquentation des lieux publics (bars, pubs et restaurants), en raison des politiques anti-tabac et/ou anti-alcool. Enfin, les prix élevés du malt en 2007 et 2008, liés aux prix mondiaux d'orges et des céréales, ont favorisé la recherche de nouvelles recettes chez les brasseurs tendant à diminuer l'incorporation de malt au profit d'adjuvants moins onéreux.

Votre Société a toutefois abordé cette période difficile avec un carnet de commande bien rempli, permettant de couvrir la capacité de production. Néanmoins du fait des décalages d'enlèvement de certains clients, le volume facturé sur l'exercice ressort à 255.328 tonnes, en baisse de 2,3 % par rapport à l'année précédente ; il est, en outre, inférieur à la production de 7.220 tonnes, entraînant ainsi une augmentation de ses stocks.

Les livraisons à destination de l'Union Européenne (France comprise) ont diminué et représenté, cette année, 48 % du total contre 53 % l'année précédente. Sur les Pays Tiers, les volumes à destination de l'Afrique et de l'Amérique du Sud ont progressé au détriment de ceux vers l'Europe hors Union Européenne et de l'Asie.

DÉMARCHE ASSURANCE-QUALITÉ

La politique d'amélioration continue de la qualité de votre Société, et plus globalement de la Division Malterie du Groupe SOUFFLET est concentrée sur quatre objectifs : Qualité des produits et des services, Sécurité Alimentaire, Sécurité du personnel et Environnement.

Cette démarche a permis à votre Société d'obtenir une certification unique Qualité – Sécurité – Environnement pour l'ensemble de ses sites.

En outre, un effort particulier est porté sur la sécurité des personnes, au travers la mise en place de formations et la sensibilisation de l'ensemble du personnel, qui, conjuguées à l'implication forte des membres du CHSCT, a permis de réduire le nombre d'accidents de travail avec arrêt.

RISQUE ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

Votre Société est, de par son activité, soumise à une autorisation d'exploiter délivrée par arrêté préfectoral. Nous vous rappelons qu'elle est, de ce fait, tenue de respecter des règles et des

normes en matière d'environnement relatives à la pollution de l'air et des eaux, aux nuisances sonores et au traitement des déchets.

Sur le plan de la sécurité des personnes, votre Société applique les normes réglementaires concernant notamment les appareils à pression, les utilisations d'appareils électriques et de moyens de levage. En outre, nous vous rappelons que la Division Malterie du Groupe SOUFFLET a, comme indiqué précédemment, engagé une démarche sécuritaire importante et qu'à ce jour, l'ensemble des sites de la Division Malterie, dont ceux MALTERIES FRANCO-BELGES, a obtenu la certification OHSAS 18001.

Afin d'appuyer cette démarche, votre Société a consacré, cette année, 30 % de ses investissements à l'hygiène, la sécurité alimentaire et la sécurité du personnel contre 19 % l'année précédente.

ACTIVITES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les principaux projets en Recherche et Développement ont été menés au travers de partenariats.

A ce titre, un projet mené en collaboration avec d'autres malteurs, visant à recycler l'eau en malterie a abouti durant l'exercice, permettant de définir et d'homologuer les conditions d'utilisation en respect des normes sanitaires légales.

Dans le cadre des associations professionnelles françaises et européennes, un effort particulier est fait sur l'étude des qualités sanitaires des orges et des malts.

INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS

Le montant des investissements réalisés par votre Société au titre de cet exercice s'est élevé à 2.990.600 €. Outre les travaux habituels de maintien des outils, les principaux investissements ont porté sur la mise en place d'un nettoyage automatique sur le site de Prouvy et la poursuite de la rénovation du site de Pithiviers.

AFFAIRES SOCIALES

L'effectif moyen de votre Société pour l'exercice 2008/2009 est stable par rapport à l'exercice précédent et ressort à 104 salariés.

L'effort de formation a représenté, cette année, 3,1 % de la masse salariale brute. Les dépenses liées à la formation ont été consacrées à hauteur de 59 % à la sécurité, de 22 % au perfectionnement aux métiers et pour le reste, au management et aux orientations stratégiques de la Division. Ces formations ont été dispensées, à part égale, entre le collège « Cadres et Agents de Maîtrise » et le collège « Employés et Ouvriers ».

FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Prise et cession de participations

Votre Société n'a pris ni cédé, au cours de cet exercice, aucune nouvelle participation significative dans le capital d'une autre Société ayant son siège social en France.

Nous vous précisons toutefois qu'elle a augmenté en Juillet 2008 sa participation dans le capital de la Société COMPAGNIE INTERNATIONALE DE MALTERIES pour la porter à 46,49 % contre 43,66 % précédemment. Postérieurement à la clôture de l'exercice, elle a acquis une participation complémentaire dans le capital de cette société, portant ainsi sa participation à 47,71%.

Au 30 Juin 2009, votre Société détenait, en conséquence, 46,49 % du capital de la Société COMPAGNIE INTERNATIONALE DE MALTERIES et 99 % de la Société MALTEX, Société de droit belge en sommeil. Les participations détenues par la Société COMPAGNIE INTERNATIONALE DE MALTERIES sont restées, en outre, sensiblement identiques à celles de l'exercice précédent.

2. Activité des sociétés basées à l'Est

Après une campagne 2007 très difficile, la récolte 2008 d'orge de brasserie a été excellente tant en quantité qu'en qualité, dans l'ensemble des pays où la Division Malterie est implantée, à l'exception du Kazakhstan qui a dû avoir recours aux importations en provenance de Russie et d'Ukraine pour couvrir ses besoins de production.

Cette campagne aura été également marquée pour ces sociétés par des turbulences monétaires. Ainsi, en Europe Centrale, la Roumanie a été concernée dans ses financements moyen long terme liés à la construction de la nouvelle usine. Pour les autres pays, l'adéquation des devises de financement de l'activité aux expositions de risque a permis d'éviter les pertes sur l'activité et les pertes restantes correspondent aux financements long terme des investissements réalisés sur les derniers exercices. Dans la Communauté des Pays Indépendants, les pertes de change sont principalement liées aux financements moyen long terme en Ukraine et, dans une moindre mesure, aux financements de l'activité au Kazakhstan.

Malgré le retournement du marché et les perturbations monétaires, les marges brutes sont restées stables par rapport à l'exercice précédent et en ligne avec les prévisions budgétaires.

1. La production

Dans ces conditions, la production des malteries implantées dans les pays de l'Est a atteint, au 30 Juin 2009, 863.137 tonnes contre 858.453 tonnes sur l'exercice précédent, soit une hausse de 0,55 %.

En Europe Centrale, les capacités de production ont été utilisées à leur nominal. En revanche, dans la Communauté des Etats Indépendants, la baisse de la demande de malt a été beaucoup plus brutale et forte, dès l'automne 2008. L'ensemble des capacités de production de la région a été touché, de nombreux arrêts de malteries ont été constatés. Les trois sites de la Division ont, dans ce contexte, dû ralentir leur activité. La production est restée toutefois stable par rapport à l'exercice précédent, mais est inférieure aux prévisions budgétaires, qui tenaient compte des extensions réalisées en 2007.

Les coûts de production sont globalement restés stables par rapport à l'exercice précédent, malgré la sous-activité dans la Communauté des Etats Indépendants. Les frais de personnel sont stables : les effectifs sont en baisse dans le cadre de la poursuite de la politique de rationalisation des structures et les hausses salariales, moins fortes que les années antérieures du fait du contexte économique, ont été en partie absorbées par les dévaluations monétaires. Le coût de l'énergie est en hausse, malgré la baisse de consommation qui est le résultat du travail permanent d'optimisation des outils et des investissements orientés productivité. Les frais d'entretien sont en baisse, après quelques années d'efforts particuliers pour remettre à niveau certains sites.

2. L'activité commerciale

Les ventes se sont élevées, quant à elles, à 533.941 tonnes en Europe Centrale et 225.539 tonnes dans la Communauté des Etats Indépendants, soit une baisse globale de 11,41 % par rapport à la campagne précédente.

En Europe centrale, les ventes n'ont été que légèrement inférieures à l'exercice précédent, malgré le contexte de ralentissement de la production de bière dans cette zone. La nouvelle unité de Roumanie, mise en service en Juillet 2009, n'a cependant pas produit sur l'exercice, comme initialement prévu. Les ventes réalisées par les entités basées dans la Communauté des Etats Indépendants ont en revanche diminué de 27% par rapport à 2007/2008.

Globalement sur l'exercice écoulé, la bonne tenue des marges, une gestion prudente des achats de matières premières dans un marché très volatile et une maîtrise des facteurs haussiers sur les coûts de production ont amélioré les résultats des malteries basées en Europe Centrale et ce, malgré la baisse des volumes facturés et des impacts de change en Roumanie. En revanche, la réduction de l'activité dans la zone C.E.I. et les effets monétaires négatifs n'ont pas permis de maintenir les résultats au niveau de l'exercice précédent, ni d'atteindre les prévisions budgétaires.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Nous vous précisons qu'aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice, en dehors de l'acquisition d'une participation complémentaire dans le capital de la Société COMPAGNIE INTERNATIONALE DE MALTERIES, comme indiqué précédemment.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La politique de partenariat avec les grands brasseurs initiée depuis plusieurs années devrait favoriser la Division Malterie dans cette période de crise. Les engagements commerciaux pour les usines françaises et d'Europe Centrale devraient permettre d'envisager un prochain exercice proche de celui de 2008/2009, dans un contexte de sur-capacité. En revanche, la situation dans la Communauté des Etats Indépendants devrait rester difficile sur le prochain exercice du fait de la pression concurrentielle très forte liée à une offre abondante.

Certaines régions du monde, comme l'Asie et certains pays d'Europe de l'Est, présentent encore un potentiel de croissance, mais qui ne se concrétisera réellement qu'avec la sortie de la crise économique mondiale, qu'il est encore bien hasardeux d'envisager à très court terme. Avec une nouvelle récolte 2009 abondante et de bonne qualité, le prix des céréales et donc des orges est maintenu bas, corrélant un prix du malt sur 2010 en baisse et compétitif dans les recettes de fabrication de la bière.

RESULTATS – AFFECTATION

1. Examen des comptes et résultats de la Société MALTERIES FRANCO-BELGES

Les comptes, qui vous sont présentés, ont été établis conformément à la réglementation en vigueur. Il est à noter cependant, cette année, un changement de méthode par rapport aux exercices précédents opéré dans le cadre de l'harmonisation des principes comptables du Groupe SOUFFLET liés aux instruments financiers, ces derniers étant désormais classés entre instruments de couverture et instruments de spéculation. Ce changement de méthode a pour

effet la non reconnaissance d'un produit financier sur instrument de couverture d'un montant de 202 K€. Le détail et l'impact de ce changement de méthode vous sont présentés dans l'annexe comptable.

En outre, l'accord de péréquation existant entre les trois Sociétés de la Division Malterie du Groupe SOUFFLET, tel que défini dans l'annexe comptable, a été appliqué et la quote-part de marge attribuée à MALTERIES FRANCO-BELGES s'est élevé, au titre de cet exercice, à 1.658 K€ (produit).

Au cours de cet exercice, votre Société a réalisé un chiffre d'affaires de 106.009.962 €, en augmentation de 17,34 % par rapport à l'exercice précédent pour les raisons évoquées précédemment. Ses charges d'exploitation se sont élevées à 101.227.388 € contre 84.775.064 € pour l'exercice 2007/2008.

En conséquence, la Société a dégagé un résultat d'exploitation bénéficiaire de 8.083.937 €.

Le résultat financier est déficitaire de (846.177) € contre (219.265) € en 2008, en raison notamment du changement de méthode indiqué précédemment et impactant le résultat financier négativement à hauteur de 202.000 €.

Le résultat courant avant impôt ressort ainsi à 8.895.998 €.

Votre Société a par ailleurs enregistré un résultat exceptionnel négatif de (3.133.119) € en raison principalement de dotations aux amortissements dérogatoires à hauteur de 7.785.421 € et d'une provision pour hausse des prix de 1.948.184 €.

Votre Société a également constaté un impôt sur les Sociétés de 937.742 €.

Dans ces conditions, votre Société a clôturé ses comptes au 30 Juin 2009 sur un bénéfice net de **4.790.624,10 €** contre un bénéfice de 251.562,37 € sur l'exercice précédent.

2. Proposition d'affectation du résultat de la Société MALTERIES FRANCO-BELGES

Nous vous proposons de bien vouloir, d'une part, approuver les comptes annuels au 30 Juin 2009, tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net, ainsi qu'indiqué ci-dessus, de 4.790.624,10 € et d'autre part, affecter en totalité ce résultat bénéficiaire au compte de « Report à Nouveau » débiteur.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Enfin, nous vous précisons que les capitaux propres de la Société ressortent au 30 Juin 2009 à 64.826.880 €.

3. Dispositions de l'article 39.4 du C.G.I – Charges non déductibles

Conformément aux dispositions de l'article 39-4 du Code Général des Impôts, nous vous informons que les charges et dépenses visées par ce texte s'élèvent à 560 € au titre du présent exercice.

4. Résultats financiers des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code de Commerce, nous vous précisons que le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices est joint au présent rapport.

5. Tableau des délégations

Est joint également au présent rapport, conformément aux dispositions de l'article L. 225-100, alinéa 4, du Code de Commerce, un tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration en matière d'augmentation de capital.

LES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE MALTERIES FRANCO-BELGES

Au 30 Juin 2009, le périmètre de consolidation comprend la Société MALTERIES FRANCO-BELGES et la Société COMPAGNIE INTERNATIONALE DE MALTERIES mise en équivalence, soit un périmètre identique à celui de l'exercice précédent. La liste des Sociétés consolidées avec indication de leur pourcentage d'intérêts et de contrôle et de leur mode de consolidation est présentée dans l'annexe aux comptes consolidés.

Compte tenu du contexte décrit ci-dessus, la contribution consolidée après impôts de la Société MALTERIES FRANCO-BELGES s'élève, cette année, à 10.149.582 € contre un résultat bénéficiaire l'année dernière de 2.197.937 €. La quote-part du résultat de la Société COMPAGNIE INTERNATIONALE DES MALTERIES (et ses filiales) dans le résultat consolidé s'élève à 878.438 €. Pour mémoire, l'année dernière cette quote-part était de 12.537.872 €

Dans ces conditions, les comptes consolidés de la Société MALTERIES FRANCO-BELGES au 30 Juin 2009 se soldent par un bénéfice net de 11.028.020 € contre 14.735.809 € au 30 Juin de l'année précédente.

Nous vous proposons, conformément aux dispositions légales, d'approuver les comptes consolidés au 30 Juin 2009, tels qu'ils vous sont présentés.

COMITE D'ENTREPRISE

Nous vous indiquons, en application de l'article L. 2323-8 du Code du Travail, que le Comité d'Entreprise n'a formulé, à ce jour, aucune observation sur la situation économique et sociale de la Société, ainsi que sur les comptes et propositions soumis à votre approbation, susceptible de faire l'objet d'une communication spéciale dans le cadre du présent rapport.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous précisons qu'aucune convention nouvelle donnant lieu à application de l'article L. 225-86 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-39 DU CODE DE COMMERCE

La liste des conventions portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales a été tenue à votre disposition dans les délais légaux et communiquée à vos Commissaires aux Comptes.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX – GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Nous vous précisons que pour des raisons de confidentialité les rémunérations et/ou avantages de toute nature versés durant l'exercice aux mandataires sociaux ne sont pas communiqués dans le présent rapport.

Nous vous précisons par ailleurs que la Société MALTERIES FRANCO-BELGES ne se réfère pas au Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF dans sa version consolidée de Décembre 2008, comprenant le code d'Octobre 2003 complété par les recommandations AFEP/MEDEF d'Octobre 2008 en ce qui concerne la rémunération des dirigeants mandataires sociaux, les dirigeants de MALTERIES FRANCO-BELGES ne percevant aucune rémunération et ne bénéficiant d'aucun avantage en nature au titre de leur mandat social, et n'étant liés, en outre, par aucun contrat de travail avec la Société.

Conformément aux dispositions légales, vous trouverez en annexe la liste des mandats et fonctions exercés dans toute Société par chacun des mandataires sociaux durant l'exercice.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Après examen des mandats des Administrateurs et des Commissaires aux Comptes, il apparaît qu'aucun mandat n'arrive à expiration.

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Nous vous précisons, enfin, que la participation des salariés au capital social, selon la définition de l'article L. 225-102 du Code de Commerce, était nulle au 30 Juin 2009. A ce titre, et conformément aux dispositions de l'article L 225-129-6 dudit Code, nous vous proposerons de vous prononcer, selon les modalités exposées à l'article L. 3332-18 et suivants du Code du Travail, sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés adhérant à un plan d'épargne entreprise ou à un plan partenarial d'épargne salariale volontaire. Nous attirons d'ores et déjà votre attention sur le fait que ce projet d'augmentation ne nous semble pas opportun.

ACTIONNARIAT

Le cours de l'action MALTERIES FRANCO-BELGES en Bourse de PARIS a évolué, durant l'exercice, entre 116,90 €, cours le plus haut, et 79,32 €, cours le plus bas, soit un cours moyen de 91,72 € par action.

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de Commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit Code, nous vous indiquons que la Société MALTERIES SOUFFLET, possédait, au 30 Juin 2009, plus des dix-huit vingtièmes du capital social et plus des dix-neuf vingtièmes des droits de vote et qu'aucun autre

actionnaire ne détenait à cette dernière date une participation égale ou supérieure à 5 % dans le capital de votre Société.

SITUATION D'ENDETTEMENT DE VOTRE SOCIETE

Conformément à l'article L 225-100 alinéa 3 du Code du Commerce, nous vous indiquons que l'endettement net de votre société a baissé de 53 % d'une année à l'autre, l'endettement bancaire se réduisant de 1415 K euros.

Cette réduction de la dette est essentiellement la conséquence de l'augmentation des fonds propres liée au redressement de la rentabilité dégagée et de la reprise de provisions antérieurement constatées.

Dans ce contexte, le ratio d'endettement s'améliore. Il s'établit à 23,50 % ce qui laisse votre entreprise dans une situation financière sécurisée dans un environnement financier difficile .

Nous vous proposons enfin, après lecture du présent rapport, et des rapports de vos Commissaires aux Comptes de vous prononcer sur le texte des résolutions que nous soumettons à votre vote.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| <i>Date d'arrêté</i> <i>Durée de l'exercice (mois)</i> | <i>30/06/2009</i> <i>12</i> | <i>30/06/2008</i> <i>12</i> | <i>30/06/2007</i> <i>12</i> | <i>30/06/2006</i> <i>12</i> | <i>30/06/2005</i> <i>12</i> |
|---|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| <i>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</i> | | | | | |
| Capital social | 15 123 000 | 15 123 000 | 15 123 000 | 15 123 000 | 15 123 000 |
| Nombre d'actions - ordinaires | 495 984 | 495 984 | 495 984 | 495 984 | 495 984 |
| Nombre maximum d'actions à créer | | | | | |
| <i>OPERATIONS ET RESULTATS</i> | | | | | |
| Chiffre d'affaires hors taxes | 106 009 962 | 90 343 175 | 80 348 286 | 71 396 628 | 75 259 605 |
| Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions | 9 742 058 | 3 896 363 | 2 603 644 | (1 909 615) | 766 612 |
| Impôts sur les bénéfices | 937 742 | 5 248 | (813 685) | (1 485 994) | 1 624 088 |
| Participation des salariés | 34 513 | 51 394 | 44 329 | 25 353 | 91 491 |
| Dot. Amortissements et provisions | 3 979 179 | 3 588 158 | 5 654 530 | 3 993 012 | (1 684 147) |
| Résultat net | 4 790 624 | 251 562 | (2 281 530) | (4 441 985) | 735 181 |
| Résultat distribué | | | | | 704 294,00 |
| <i>RESULTAT PAR ACTION</i> | | | | | |
| Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions | 17,68 | 7,74 | 6,80 | -0,91 | -1,91 |
| Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions | 9,66 | 0,51 | -4,60 | -8,96 | 1,48 |
| Dividende attribué | | | | | 1,42 |
| <i>PERSONNEL</i> | | | | | |
| Effectif moyen des salariés | 103 | 104 | 121 | 128 | 130 |
| Masse salariale | 2 851 641 | 2 931 568 | 3 326 050 | 3 376 967 | 3 402 635 |
| Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...) | 1 383 040 | 1 430 764 | 1 597 319 | 1 619 864 | 1 632 092 |

MALTERIES FRANCO-BELGES

Société Anonyme au capital de 15.123.000 €
Quai du Général Sarrail - 10400 NOGENT SUR SEINE
552 121 816 RCS TROYES

TABLEAU DES DÉLÉGATIONS
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2009

Délégation de compétence :

NEANT

Délégation de pouvoirs :

NEANT

Fait à NOGENT SUR SEINE
Le 5 Octobre 2009

Président du Conseil d'Administration-Directeur Général
Monsieur Christophe PASSELANDE

MALTERIES FRANCO-BELGES

Société Anonyme au capital de 15.123.000 €
Quai du Général Sarrail - 10400 NOGENT SUR SEINE

552 121 816 RCS TROYES

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et sur les procédures de contrôle interne

Conformément aux obligations nouvelles d'information en matière de gouvernement d'entreprise et de contrôle interne créées par la loi de Sécurité Financière du 1er Août 2003, le Président du Conseil d'Administration a établi, en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code du Commerce, un rapport sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'Administration, ainsi que sur les procédures de contrôle interne mise en place par la Société.

Nous vous précisons que ce rapport a été établi, en collaboration avec la Direction Juridique et le Comité Contrôle Interne du Groupe SOUFFLET

I – PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

I.1 - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La composition du Conseil d'Administration de la Société MALTERIES FRANCO-BELGES, est sensiblement identique à celle de l'année précédente ; seul un nouveau Représentant Permanent de MOULINS SOUFFLET a été nommé en Novembre dernier, en remplacement de M. Jean-Philippe POULIN.

Ainsi, au 30 Juin 2009, le Conseil d'Administration comprenait :

- **M. Christophe PASSELANDE**, Directeur de la Division Malterie du Groupe SOUFFLET, Président du Conseil d'Administration-Directeur Général depuis le 1er Janvier 2007.
- **La Société MALTERIES SOUFFLET**, représentée par M. Michel SOUFFLET, Président du Conseil de Surveillance de ETS J.SOUFFLET.
- **M. Jean-Michel SOUFFLET**, Président du Directoire de la Société ETS J.SOUFFLET.
- **La Société ETS J.SOUFFLET**, représentée par son Directeur Général, M. Raoul VEIT.
- **La Société MOULINS SOUFFLET**, représentée par Mme Laurence SOUFFLET, membre du Directoire de la Société ETS J.SOUFFLET.

Chaque Administrateur doit détenir et détient effectivement au moins 50 actions.

I.2 - FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à la Loi, le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre et, sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, se saisit de toute question intéressant

la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. A cet effet, le Président du Conseil d'Administration organise et dirige les travaux du Conseil, dont il rend compte à l'Assemblée Générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les Administrateurs sont en mesure de remplir leur mission et veille notamment à ce qu'ils disposent des informations et documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Le Conseil d'Administration de la Société MALTERIES FRANCO-BELGES se réunit conformément aux statuts. Il n'est doté d'aucun règlement intérieur.

Au cours de l'exercice clos le 30 Juin 2009, le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois et a traité essentiellement des sujets suivants :

- Activité annuelle et semestrielle
- Examen et arrêté des comptes sociaux et des comptes consolidés annuels
- Examen des documents prévisionnels
- Rédaction du rapport de gestion
- Mandat des Administrateurs
- Autorisations diverses
- Cautions, avals et garanties

L'assiduité des Administrateurs à chaque réunion du Conseil d'Administration a été constante, avec un taux de présence de 100 % pour cinq réunions ; pour l'autre séance, la présence de 4 Administrateurs sur les 5 en exercice a été constatée.

Les Administrateurs sont convoqués à chaque séance, en principe, au moins 8 jours avant la date fixée pour la tenue du Conseil, sauf urgence et chaque convocation est systématiquement assortie d'un ordre du jour détaillé. Les Commissaires aux Comptes sont convoqués par lettre recommandée avec accusé de réception, également 8 jours avant la tenue du Conseil d'Administration arrêtant les comptes annuels et semestriels.

A l'occasion des séances du Conseil, les Administrateurs reçoivent tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de leur mission. Hors séances du Conseil, les Administrateurs reçoivent régulièrement toutes les informations importantes sur la Société.

Chaque réunion du Conseil d'Administration fait l'objet d'un procès-verbal établi par le secrétaire du Conseil nommé à chaque réunion. Il est ensuite retranscrit dans le registre tenu à cet effet par la Société et est revêtu de la signature du Président et d'un Administrateur.

Aucun jeton de présence n'a été versé aux Administrateurs au titre de cet exercice.

La Société ne se réfère pas au Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF dans sa version consolidée de Décembre 2008, comprenant le code d'Octobre 2003 complété par les recommandations AFEP/MEDEF d'Octobre 2008 en ce qui concerne la rémunération des dirigeants mandataires sociaux, les dirigeants de MALTERIES FRANCO-BELGES ne percevant aucune rémunération et ne bénéficiant d'aucun avantage en nature au titre de leur mandat social, et n'étant liés, en outre, par aucun contrat de travail avec la Société

Dans le cadre de sa mission, le Président du Conseil d'Administration-Directeur Général assume, sous sa responsabilité, la direction générale de la Société. Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers et est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Les pouvoirs du Directeur Général ne font l'objet d'aucune limitation statutaire, ni d'aucune limitation par le Conseil d'Administration.

I. 3 - MODALITES DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES AUX ASSEMBLEES GENERALES

Les modalités de participation des actionnaires aux Assemblées Générales sont indiquées dans l'avis de convocation adressé à chaque actionnaire titulaire d'actions inscrites en nominatif, ainsi que dans l'avis de convocation publié dans un journal habilité à recevoir les annonces légales pour le département du siège social, au moins 15 jours avant la date de la réunion de l'Assemblée Générale. Ces modalités figurent également dans l'avis de réunion valant convocation publié dans le BULLETIN D'ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES, au moins 35 jours avant la date de l'Assemblée. Ces informations sont, en outre, portées à la connaissance des actionnaires suivant avis mentionné sur le site internet de la Société.

II - LE DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE

En préambule, le Groupe précise avoir pris connaissance des nouvelles dispositions d'adaptation du Droit des Sociétés au Droit Communautaire inscrites dans la Loi n° 2008-649 du 03 juillet 2008 et qu'en termes de procédures destinées à maîtriser le contrôle interne des entités consolidées (filiales), les règles et l'organisation mises en place, comme décrites ci-après, répondent aux objectifs d'évaluation du contrôle interne et de gestion des risques.

Pour ce qui concerne les travaux d'évaluation du dispositif de contrôle interne (comptable et financier inclus), ces derniers s'appuient sur le référentiel COSO et sur le cadre de référence de contrôle interne établi sous l'égide de l'AMF.

II.1. OBJECTIFS DU CONTRÔLE INTERNE :

Dans le cadre de ces activités, le Groupe Soufflet est confronté à un certain nombre de risques et aléas internes et externes. Afin d'y faire face, le Groupe a mis en place un dispositif de contrôle interne intégrant les sociétés de son périmètre de consolidation. L'objectif de ce dispositif est d'identifier, de quantifier, de prévenir et de contrôler autant que possible les risques de chaque Société, afin d'en limiter les impacts négatifs et afin d'atteindre ses objectifs opérationnels et stratégiques définis.

En vue de s'assurer la gestion rigoureuse et efficace de ses activités, le contrôle interne regroupe un ensemble de politiques et de procédures mises en œuvre par la Direction qui souhaite s'assurer que :

- les opérations sont correctement réalisées, sécurisées, optimisées et lui permettent ainsi d'atteindre les objectifs de base de performance, de rentabilité et de protection du patrimoine définis par le Groupe,
- les informations de nature comptable, financière ou de gestion sont fiables,
- les lois, les réglementations et les directives du Groupe auquel elle appartient sont respectées.

Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que les risques soient totalement éliminés.

II.2. DESCRIPTION DE L'ORGANISATION GÉNÉRALE DU CONTRÔLE INTERNE :

II.2.1. Le pilier du contrôle interne : le Directoire Groupe.

Le Directoire Groupe a pour préoccupation constante de mieux maîtriser les activités du Groupe. Dans cet objectif, il définit les principes généraux en matière de contrôle interne et s'assure de leur correcte mise en œuvre au sein du Groupe, la qualité des procédures de contrôle interne et leur correcte application contribuant par ailleurs au bon gouvernement d'entreprise. Ces principes généraux sont déclinés dans les Divisions et dans les Sociétés rattachées aux Divisions.

II.2.2. Acteurs du contrôle interne :

Les principaux acteurs du contrôle interne se situent à plusieurs niveaux :

Acteurs du contrôle interne de premier niveau - le Groupe :

- Le Comité contrôle interne
- Le Contrôle de Gestion Groupe et l'Audit interne
- Les Responsables opérationnels ou fonctionnels de la Holding

Le dispositif de contrôle interne défini par le Groupe est décliné au niveau de la Division et de la Société qui disposent toutes deux de leur propre système de contrôle interne, adaptés à leur activité et à leur organisation :

Acteurs du contrôle interne de deuxième niveau - La Division :

- La Direction de la Division
- Les Responsables opérationnels ou fonctionnels de la Division

Acteurs du contrôle interne de troisième niveau - la Société :

- La Direction de la Société
- Les Responsables opérationnels ou fonctionnels de la Société
- Les salariés

Le premier niveau de contrôle interne :

Le Comité contrôle interne Groupe :

Créé au cours du dernier trimestre 2003, ce comité réunit le Directeur Général du Groupe ainsi que plusieurs responsables de Division et de la Holding. Le premier objectif est de mettre en place les outils permettant d'évaluer les différents risques des Divisions composant le Groupe, le dispositif de contrôle interne permettant leur maîtrise. Cette évaluation a permis l'élaboration d'une cartographie des risques par Division.

Pour ce qui concerne l'évaluation du contrôle interne comptable et financier, la démarche repose d'abord sur l'utilisation de questionnaires d'auto diagnostic de contrôle interne comptable et financier envoyé à chaque Division (Cf. paragraphe spécifique relatif à l'organisation de l'élaboration de l'information financière et comptable).

Le Contrôle de gestion Groupe :

Le Contrôle de Gestion Groupe anime le processus de planification, budgétaire et de reporting du Groupe et le processus de décision d'investissement. Ce processus permet de suivre l'activité des Divisions et donc des Sociétés qui composent chaque Division.

A partir des axes stratégiques définis par le Président du Directoire, le Contrôle de Gestion Groupe est chargé de définir les instructions budgétaires permettant aux Divisions d'établir leur budget. Les résultats de gestion de la Société sont produits mensuellement par la Division puis transmis au Contrôle de gestion Groupe. Ils font notamment l'objet de contrôles de cohérence réalisés par le Contrôle de gestion Groupe et d'analyses d'écarts entre le réalisé et le budgété.

L'Audit interne :

Le Groupe dispose d'un service Audit Interne qui a pour vocation de remplir des missions d'évaluation du contrôle interne.

Dans ce cadre, les missions d'audit portent sur l'ensemble des domaines comptables, financiers et opérationnels des Sociétés du Groupe. Ces missions ont pour objet d'améliorer et fiabiliser l'ensemble du système de contrôle, d'identifier et de maîtriser les risques, d'identifier les opportunités de réduction des coûts, d'identifier le non respect des procédures, d'informer la Direction des dysfonctionnements, enfin d'analyser les ressources et proposer des modifications d'organisation dans un souci d'économie et d'efficacité.

Des missions spécifiques d'évaluation du contrôle interne des filiales étrangères ont été réalisées au cours des exercices précédents.

Le second niveau de contrôle interne : la Division

La Direction de la Division :

Les objectifs de contrôle interne définis par le Directoire Groupe sont déclinés dans la Division puis dans chaque Société rattachée à la Division.

Chaque Division dispose notamment d'un Responsable Administration Gestion qui encadre une équipe composée de contrôleurs de gestion et de comptables.

La Division, en premier lieu, élabore le budget conformément aux instructions budgétaires. Les résultats mensuels de chaque Division permettent, en second lieu, de suivre de façon continue l'évolution des performances de chacune des Sociétés rattachées à la Division et de s'assurer du respect des objectifs qui ont été fixés préalablement lors de l'établissement des budgets.

Les Responsables opérationnels ou fonctionnels de la Division :

La Direction de la Division s'appuie sur tous les responsables opérationnels et fonctionnels. Ils renforcent, à leur niveau et dans leur domaine de compétence spécialisé le dispositif de contrôle interne du Groupe.

Le troisième niveau de contrôle interne : la Société

La Direction de la Société :

Les objectifs de contrôle interne définis par le Directoire Groupe sont déclinés dans chaque Division puis dans chaque Société. La Direction de la Société s'assure, à son niveau, de leur

correcte mise en œuvre ; la Direction s'assure ainsi de la réalité, de la validation et du correct traitement des opérations engageant la Société à travers :

- la séparation des tâches et des fonctions
- les procédures de décision et d'autorisation définies
- les procédures d'exécution, d'enregistrement et de contrôle des opérations
- les contrôles réalisés à partir des données existantes (résultats commerciaux, mensuels, ...)

Les Responsables opérationnels ou fonctionnels de la Société :

Dans le cadre des objectifs de contrôle interne définis précédemment, la Direction de la Société s'appuie sur tous les responsables opérationnels et fonctionnels. Ils renforcent, à leur niveau et dans leur domaine de compétence spécialisé le dispositif de contrôle interne.

Les salariés :

Les salariés participent à l'efficacité du contrôle interne afférent à leur domaine opérationnel ou à leur fonction : en effet, ces derniers, en réalisant notamment des opérations d'autocontrôles, sont également acteurs du contrôle interne.

Les définitions de fonction précisent pour chacun la mission de base, les relations hiérarchiques, les liaisons fonctionnelles, les principales responsabilités, enfin les critères de performance. Des entretiens annuels d'évaluation du personnel, organisés entre le salarié et son responsable hiérarchique direct, permettent de renforcer ce premier niveau de contrôle interne (évaluation professionnelle avec revue des objectifs individuels et des plans d'actions).

II.2.3. Les références externes ou internes de la Société :

Des références externes ou internes permettent de structurer le contrôle interne de la Société :

L'éthique Groupe :

Un groupe de travail sur l'éthique a été constitué au cours de l'année 2003. L'objectif est de recenser et de définir les normes d'éthique ainsi que les règles de conduite propres à nos activités et à notre culture d'entreprise. De 2004 à 2006, un code propre à chacune des Divisions industrielles du Groupe a été rédigé en collaboration avec le Service Communication du Groupe puis diffusé à nos principaux clients. Il fait l'objet d'un rapport d'application de la Direction de la Division une fois par an.

Par ailleurs, la charte du Groupe Soufflet "Un Groupe à taille humaine" dont l'objectif est de rappeler les valeurs fondamentales du Groupe, a été actualisée par ce Comité.

Management de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement :

La sécurité des personnes fait partie des exigences prioritaires du Groupe. Pour y répondre, les efforts engagés lors de l'exercice ont été poursuivis et renforcés, et les résultats obtenus sont encourageants. Le nombre d'accidents avec arrêt pour 100 salariés a ainsi diminué de 50% par rapport à l'année de référence 2005 passant de 14 accidents dont 10 avec arrêts à 7 accidents dont 7 avec arrêts.

Les efforts se poursuivent par la mise en place d'un plan de formation prévu cet automne. Il concernera l'ensemble de l'encadrement sur le thème de l'amélioration du comportement au quotidien. Les efforts de mise en conformité se poursuivent de manière régulière afin de répondre aux exigences réglementaires.

Dans le cadre de l'évolution de la démarche de Management de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement vers le développement durable, la réalisation des bilans carbone se poursuit. Après le premier bilan réalisé sur le site de la malterie de Nogent, site pilote dans le cadre de la démarche environnementale, d'autres études sont en cours de réalisation sur la malterie de Canteleu. Sur l'exercice en cours, cinq autres sites malteries feront l'objet d'un bilan. Pour traiter plus particulièrement des aspects amont et aval, plus particulièrement des activités liées aux matières premières et aux transports impactés à court terme par les futures lois issues de Grenelle de l'Environnement, un travail collaboratif commun à la Division Malterie (incluant les malteries MFB) et à la Division Agriculture sera entrepris. Ces domaines sont par ailleurs les principaux contributeurs en matière de production de gaz à effet de serre. Les principaux risques sécurité alimentaire liés à nos produits sont sous surveillance permanente, et nous n'avons pas connu de crise majeure.

II.2.4. Le progiciel E.R.P. :

Le Groupe a choisi de mettre en place un progiciel intégré (l'entreprise Resource Planning ou E.R.P.) reconnu par le marché et le déploie progressivement sur les entités consolidées : France, Pologne, République Tchèque au cours des exercices précédents puis Serbie et Roumanie au cours de cet exercice. L'utilisation d'un tel progiciel, très structuré, permet d'exploiter sa propre logique de contrôle interne avec notamment la mise en place de modes de fonctionnement communs et la production d'une information fiable et cohérente. La définition précise des profils utilisateurs permet par ailleurs d'organiser le respect des règles de séparation des tâches.

La mise en place simultanée d'autres modules de ce progiciel pour traiter les fonctions opérationnelles (achats, facturations, stocks, ...) vise une intégration indispensable à un contrôle plus efficace.

II.3 ORGANISATION SPÉCIFIQUE DE L'ÉLABORATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE ET COMPTABLE :

II.3.1. Élaboration des comptes sociaux :

En ce qui concerne spécifiquement les processus d'élaboration des comptes sociaux, des procédures spécifiques sont mises en œuvre visant à assurer :

- le respect de la réglementation comptable et la bonne application des principes sur lesquels les comptes sont établis,
- la qualité de la remontée de l'information et de son traitement centralisé pour le Groupe,
- le contrôle de la production des éléments financiers, comptables et de gestion.

Le progiciel intégré (E.R.P.) remplace les systèmes comptables auxiliaires des entités consolidées.

II.3.2. Elaboration des comptes consolidés :

En ce qui concerne spécifiquement les processus d'élaboration des comptes sociaux, des procédures spécifiques sont mises en œuvre visant à assurer :

- le respect de la réglementation comptable et la bonne application des principes sur lesquels les comptes sont établis,
- la qualité de la remontée de l'information et de son traitement centralisé pour le groupe,
- le contrôle de la production des éléments financiers, comptables et de gestion.

Le progiciel intégré (E.R.P.), comme indiqué précédemment, remplace les systèmes comptables auxiliaires des entités consolidées.

Afin de garantir la cohérence des données et la mise en œuvre de délais réduits de centralisation et consolidation de l'information, les options suivantes ont été retenues : un plan de compte local conforme à la législation en vigueur dans chaque pays, et, parallèlement, une conversion automatique vers le plan de comptes groupe unique conforme aux normes de consolidation du groupe.

La Direction Comptable du Groupe poursuit une démarche permanente d'amélioration des processus comptables et financiers visant à assurer la fiabilité de l'information financière tout en optimisant la performance de la fonction comptable. Dans ce cadre, la poursuite de la réduction des délais de clôture des comptes sociaux et consolidés reste un objectif prioritaire. Cette démarche s'appuie sur un travail d'amélioration des processus comptables et financiers et participe également au renforcement de la fiabilité de l'information financière.

La mise en place d'un centre de services partagés Groupe regroupant certaines fonctions comptables s'est achevée au cours de l'exercice. Dans ce cadre, pour ce qui concerne MALTERIES FRANCO-BELGES, les activités comptables avaient été reprises par le centre de services partagés en décembre 2007.

Pour ce qui concerne l'élaboration des comptes consolidés, des procédures de validation s'appliquent à chaque étape du processus de remontée et de traitements des informations. Elles ont pour objet de vérifier notamment :

- le correct ajustement et l'élimination des transactions internes,
- la vérification des opérations de consolidation,
- et la bonne application des normes de consolidation.

En application des instructions d'audit élaborées conjointement par les Co-Commissaires aux Comptes des comptes consolidés du groupe et la Direction Comptable du Groupe, les liasses de consolidation font l'objet d'une appréciation par les auditeurs externes de chaque filiale. Cette appréciation est communiquée au service consolidation groupe lors de la remontée des liasses de consolidation.

III – PLAN DE PROGRES DU GROUPE SOUFFLET :

Évaluation et gestion des risques :

En marge de l'organisation existante décrite dans le présent rapport, la démarche visant à promouvoir, à structurer et à systématiser l'évaluation du contrôle interne au sein du Groupe repose aussi sur le processus de cartographie des risques, lancé en octobre 2003. La mise à jour de l'identification et de l'évaluation des risques de chacune des Divisions est réalisée en permanence par le Service Audit Interne (veille Audit, missions d'Audit, informations collectées par les instances existantes, Comités,...) et peut aussi être complétée ponctuellement par des réunions de mises à jour spécifiques organisées avec les Divisions. Il en est de même pour la mise à jour des fiches risques dont les objectifs sont les suivants :

- recenser pour les principaux risques Groupe les actions correctives mises en œuvre par les Divisions et par le Groupe
- évaluer les actions en cours et définir le cas échéant de nouvelles actions correctives.

L'harmonisation des critères d'évaluation des risques, notamment pour ce qui concerne la cotation de l'impact financier a été réalisée pour l'ensemble des Divisions.

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est notamment exposé au risque de fluctuation des matières premières. Afin de limiter son exposition, un Comité de Gestion des Risques matières premières (Comité Risques Position) a été mis en place au cours de l'exercice. Il se réunit de manière hebdomadaire en session limitée dans chaque division, et mensuelle en session élargie regroupant toutes les divisions du Groupe Soufflet. Les positions matières premières sont ainsi analysées et les limites de positions revues en fonction de l'évolution des marchés.

Au cours de l'exercice 2008 – 2009, les risques des pénuries des matières premières ont disparu en raison d'une récolte d'orge mondiale abondante et d'une stagnation de la demande de malt liée à la situation économique.

Le Président du Conseil d'Administration

| | | | |
|---------------|---|--------------------|------|
| - 1 - | | BILAN ACTIF | 2050 |
| Désignation : | MALTERIES FRANCO BELGES | | |
| Adresse : | QUAI GENERAL SARRAIL 10400 NOGENT SUR SEINE | Durée N : | 12 |
| N°SIRET : | 55212181600177 | Durée N-1 : | 12 |

| Rubriques | | Montant brut | Amortissements | 30/06/2009 | 30/06/2008 |
|---|-----------|----------------------------------|----------------|---------------------------------|--------------------|
| Capital souscrit non appelé | I AA | | | | |
| IMMOBILISAT. INCORPORELLES | | | | | |
| Frais d'établissement | AB | | AC | | |
| Frais de développement | CX | | CQ | | |
| Concessions, brevets, droits similaires | AF | | AG | | |
| Fonds commercial (1) | AH | 125 008 | AI | 125 008 | |
| Autres immobilisations incorporelles | AJ | 634 754 | AK | 185 144 | 449 609 |
| Avances, acomptes immob. incorpor. | AL | | AM | | |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | | | | | |
| Terrains | AN | 1 020 986 | AO | 1 020 986 | 1 033 411 |
| Constructions | AP | 29 767 397 | AQ | 18 837 305 | 7 019 250 |
| Installations techniq., matériel, outillage | AR | 38 874 621 | AS | 25 983 977 | 9 559 608 |
| Autres immobilisations corporelles | AT | 341 850 | AU | 280 511 | 61 338 |
| Immobilisations en cours | AV | 2 880 088 | AW | 2 880 088 | 1 998 180 |
| Avances et acomptes | AX | | AY | | |
| IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) | | | | | |
| Participations par mise en équivalence | CS | | CT | | |
| Autres participations | CU | 37 444 405 | CV | 93 920 | 37 350 484 |
| Créances rattachées à participations | BB | | BC | | |
| Autres titres immobilisés | BD | 557 081 | BE | 557 081 | 557 081 |
| Prêts | BF | 58 537 | BG | 58 537 | 58 537 |
| Autres immobilisations financières | BH | 94 978 | BI | 94 978 | 113 675 |
| TOTAL II | BJ | 111 799 710 | BK | 45 505 868 | 66 293 842 |
| STOCKS ET EN-COURS | | | | | |
| Matières premières, approvisionnements | BL | 14 740 893 | BM | 14 740 893 | 7 366 336 |
| En-cours de production de biens | BN | 1 844 295 | BO | 1 844 295 | 1 639 908 |
| En-cours de production de services | BP | | BQ | | |
| Produits intermédiaires et finis | BR | 8 338 756 | BS | 8 338 756 | 5 316 250 |
| Marchandises | BT | 7 790 | BU | 7 790 | 7 093 |
| Avances, acomptes versés/commandes | BV | | BW | | |
| CREANCES | | | | | |
| Créances clients & cptes rattachés (3) | BX | 3 951 535 | BY | 3 951 535 | 3 212 476 |
| Autres créances (3) | BZ | 8 160 749 | CA | 72 433 | 8 088 315 |
| Capital souscrit et appelé, non versé | CB | | CC | | |
| DIVERS | | | | | |
| Valeurs mobilières de placement (dt actions propres <input type="text"/>) | CD | | CE | | |
| Disponibilités | CF | 415 298 | CG | 415 298 | 607 196 |
| COMPTES DE REGULARISATION | | | | | |
| Charges constatées d'avance (3) | CH | 19 705 | CI | 19 705 | 4 071 |
| TOTAL III | CJ | 37 479 024 | CK | 72 433 | 37 406 591 |
| Frais émission d'emprunts à étaler | IV CW | | | | |
| Primes remboursées des obligations | V CM | | | | |
| Ecart de conversion actif | VI CN | 27 573 | | 27 573 | 1 135 |
| TOTAL GENERAL (I à VI) | CO | 149 306 309 | 1A | 45 578 301 | 103 728 007 |
| Renvois : (1) droit bail N-1 | | (2) Part -1 an immo. fin. N-1 | CP | (3) Part à + 1 an : [CR] N-1 | |
| Clause réserv. propr. Immobilisations : | | Stocks : | | Créances : | |

Désignation : MALTERIES FRANCO BELGES

| Rubriques | | 30/06/2009 | 30/06/2008 |
|---|-----------|--------------------|-------------------|
| CAPITAUX PROPRES | | | |
| Capital social ou individuel (1) (dont versé : <input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value="15 123 000"/>) | DA | 15 123 000 | 15 123 000 |
| Primes d'émission, de fusion, d'apport | DB | 14 396 872 | 14 396 872 |
| Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : <input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value="EK"/>) | DC | 469 306 | 469 306 |
| Réserve légale (3) | DD | 1 512 300 | 1 512 300 |
| Réserves statutaires ou contractuelles | DE | | |
| Réserves réglementées (3) (dont rés. prov. cours <input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value="B1"/>) | DF | | |
| Autres réserves (dont achat d'œuvres orig. <input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value="EJ"/>) | DG | 15 182 159 | 15 182 159 |
| Report à nouveau | DH | (7 485 852) | (7 737 414) |
| RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) | DI | 4 790 624 | 251 562 |
| Subventions d'investissements | DJ | 28 827 | 38 738 |
| Provisions réglementées | DK | 20 809 642 | 11 566 394 |
| TOTAL I | DL | 64 826 880 | 50 802 919 |
| AUTRES FONDS PROPRES | | | |
| Produits des émissions de titres participatifs | DM | | |
| Avances conditionnées | DN | | |
| TOTAL II | DO | | |
| PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES | | | |
| Provisions pour risques | DP | 45 573 | 1 135 |
| Provisions pour charges | DQ | 2 858 040 | 2 961 807 |
| TOTAL III | DR | 2 903 613 | 2 962 942 |
| DETTES (4) | | | |
| Emprunts obligataires convertibles | DS | | |
| Autres emprunts obligataires | DT | | |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5) | DU | 700 610 | 1 580 736 |
| Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs <input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value="E"/>) | DV | 14 535 504 | 13 582 147 |
| Avances et acomptes reçus sur commandes en cours | DW | | |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | DX | 17 427 192 | 10 521 597 |
| Dettes fiscales et sociales | DY | 2 733 748 | 1 671 190 |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | DZ | 555 026 | 291 864 |
| Autres dettes | EA | 39 403 | 64 933 |
| COMPTES DE REGULARISATION | | | |
| Produits constatés d'avance (4) | EEL | | 2 825 |
| TOTAL IV | EC | 35 991 485 | 27 715 296 |
| Ecart de conversion passif | V | 6 027 | 95 |
| TOTAL GENERAL (I à V) | EE | 103 728 007 | 81 481 254 |

| Renvois | | | |
|---|--------|----|------------|
| (1) Ecart de réévaluation incorporé au capital | | 1B | |
| - Réserve spéciale de réévaluation (1959) | | 1C | |
| (2) Dont | | 1D | |
| - Ecart de réévaluation libre | | 1E | 469 306 |
| - Réserve de réévaluation (1976) | | EF | 469 306 |
| (3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme | | EG | |
| (4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'1 an | | EG | 35 249 422 |
| (5) Dont concours bancaires, soldes créditeurs de banque, CCP | (balo) | EH | 93 747 |
| Dettes à plus d'un an | (balo) | | 164 580 |
| Dettes à moins d'un an | (balo) | | |

Désignation : MALTERIES FRANCO BELGES

| Rubriques | France | | Exportation | | | 30/06/2009 | 30/06/2008 |
|--|-----------|-------------------|-------------|-------------------|-----------|--------------------|-------------------|
| Ventes de marchandises | FA | 392 178 | FB | 41 929 | FC | 434 108 | 1 031 019 |
| Production - biens | FD | 62 379 419 | FE | 41 657 774 | FF | 104 037 194 | 87 930 907 |
| vendue - services | FG | 1 539 020 | FH | (360) | FI | 1 538 659 | 1 381 247 |
| CHIFFRE D'AFFAIRES NET | FJ | 64 310 618 | FK | 41 699 342 | FL | 106 009 961 | 90 343 174 |
| Production stockée | | | | | FM | 3 203 283 | (698 397) |
| Production immobilisée | | | | | FN | | |
| Subventions d'exploitation | | | | | FO | 19 804 | |
| Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9) | | | | | FP | 78 275 | 523 357 |
| Autres produits (1) (11) | | | | | FQ | | 14 536 |
| TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) | I | | | | FR | 109 311 325 | 90 182 671 |
| Achats de marchandises (y compris droits de douane) | | | | | FS | 429 810 | 886 861 |
| Variation de stock (marchandises) | | | | | FT | (698) | (7 093) |
| Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane) | | | | | FU | 83 006 181 | 61 653 779 |
| Variations de stock (matières premières et approvisionnements) | | | | | FV | (7 374 557) | (1 758 416) |
| Autres achats et charges externes (3) (6 bis) | | | | | FW | 18 145 869 | 17 210 380 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | | | | | FX | 1 369 097 | 1 185 593 |
| Salaires et traitements | | | | | FY | 2 851 641 | 2 931 567 |
| Charges sociales (10) | | | | | FZ | 1 383 039 | 1 430 764 |
| DOTATIONS D'EXPLOITATION | | | | | | | |
| Sur immobilisations : | | | | | | | |
| - dotations aux amortissements | | | | | GA | 1 351 944 | 1 160 180 |
| - dotations aux provisions | | | | | GB | | |
| Sur actif circulant : dotations aux provisions | | | | | GC | | 24 184 |
| Pour risques et charges : dotations aux provisions | | | | | GD | 65 057 | 57 262 |
| Autres charges (12) | | | | | GE | | |
| TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) | II | | | | GF | 101 227 387 | 84 775 063 |
| 1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II) | | | | | GG | 8 083 937 | 5 407 608 |
| OPERATIONS EN COMMUN | | | | | | | |
| Bénéfice attribué ou perte transférée | | | III | | GH | 1 658 237 | |
| Perte supportée ou bénéfice transféré | | | IV | | GI | | 1 872 569 |
| PRODUITS FINANCIERS | | | | | | | |
| Produits financiers de participations (5) | | | | | GJ | 25 932 | 25 932 |
| Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5) | | | | | GK | | |
| Autres intérêts et produits assimilés (5) | | | | | GL | 381 753 | 591 388 |
| Reprises sur provisions et transferts de charges | | | | | GM | 1 135 | 681 |
| Différences positives de change | | | | | GN | | 195 377 |
| Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement | | | | | GO | | |
| TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS | V | | | | GP | 408 820 | 813 379 |
| Dotations financières aux amortissements et provisions | | | | | GQ | 27 573 | 1 135 |
| Intérêts et charges assimilées (6) | | | | | GR | 1 227 423 | 889 064 |
| Différences négatives de change | | | | | GS | | 142 444 |
| Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement | | | | | GT | | |
| TOTAL DES CHARGES FINANCIERES | VI | | | | GU | 1 254 997 | 1 032 644 |
| 2. RESULTAT FINANCIER (V - VI) | | | | | GV | (846 176) | (219 254) |
| 3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI) | | | | | GW | 8 885 997 | 3 315 774 |

Désignation : MALTERIES FRANCO BELGES

| Rubriques | | 30/06/2009 | 30/06/2008 |
|--|-------------|--------------------|--------------------|
| Produits exceptionnels sur opérations de gestion | HA | 6 046 | 46 807 |
| Produits exceptionnels sur opérations en capital | HB | 201 411 | 18 158 |
| Reprises sur provisions et transferts de charges | HC | 7 451 359 | 826 799 |
| TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (7) | VII | 7 658 817 | 891 765 |
| Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis) | HE | 688 487 | 202 461 |
| Charges exceptionnelles sur opérations en capital | HF | 53 924 | 638 |
| Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions | HG | 10 049 524 | 3 696 234 |
| TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (7) | VIII | 10 791 936 | 3 899 335 |
| 4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII) | HI | (3 133 119) | (3 007 569) |
| Participation des salariés aux résultats de l'entreprise | IX | 34 512 | 51 394 |
| Impôts sur les bénéfices | X | 937 742 | 5 248 |
| TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII) | HL | 119 037 200 | 91 887 817 |
| TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X) | HM | 114 246 576 | 91 636 254 |
| 5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges) | HN | 4 790 624 | 251 562 |

| Renvois | | | |
|---|-----------|-------------------|-----------------|
| (1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme | HO | | |
| (2) Dont produits de locations immobilières | HY | 20 790 | 12 789 |
| produits d'exploitation sur exercices antérieurs (8) | (balo) IG | | |
| (3) Dont : | | | |
| - Crédit-bail mobilier | (balo) HP | | |
| - Crédit-bail immobilier | (balo) HQ | | |
| (4) Dont charges d'exploitation sur exercices antérieurs (8) | (balo) 1H | | |
| (5) Dont produits concernant les entreprises liées | (balo) 1J | 381 629 | 163 586 |
| (6) Dont intérêts concernant les entreprises liées | (balo) 1K | 658 882 | 588 865 |
| (6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du CGI) | HX | | |
| (9) Dont transferts de charges | A1 | | |
| (10) Dont cotisations pers. exploitant (13) | A2 | | |
| (11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits) | A3 | | |
| (12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges) | A4 | | |
| (13) Dont primes & cot.compl.perso. facultatives | A6 | | |
| obligatoires | A9 | | |
| | | Exercice N | |
| (7) Détail des produits et charges exceptionnels | | .Charges | Produits |
| <i>Au regard de la norme EDI-TDFC, veuillez saisir ces informations dans l'annexe " 2053 - Produits et charges exceptionnels ", présente dans la rubrique Complément EDI - TDFC.</i> | | | |
| | | Exercice N | |
| (8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs | | Charges | Produits |
| <i>Au regard de la norme EDI-TDFC, veuillez saisir ces informations dans l'annexe " 2053 - Produits et charges s'exercices ant. ", présente dans la rubrique Complément EDI - TDFC.</i> | | | |

ANNEXE

MALTERIES FRANCO BELGES

QUAI GENERAL SARRAIL

10400 NOGENT SUR SEINE

Clôture au 30 juin 2009



GROUPE SOUFFLET

GROUPE
SOUFFLET

SOMMAIRE

| | |
|--|-------|
| Note préliminaire | 1 |
| Règles et méthodes comptables | 2 |
| Informations sur Bilan et Compte de résultat | 4 |
| Note relative aux postes de bilan | 5 |
| Composition du capital social | 9 |
| Variation des capitaux propres | 9 |
| Etat de l'actif immobilisé | 10 |
| Etat des amortissements | 11 |
| Charges à répartir sur plusieurs exercices | N/A * |
| Tableau des provisions | 12 |
| Etat des échéances, des créances et des dettes | 13 |
| Eléments relatifs à plusieurs postes du bilan | 14 |
| Charges et produits constatés d'avance | 15 |
| Ecart de conv. sur créances et dettes en devises | 16 |
| Eléments concernant les entreprises liées | 17 |
| Ventilation du chiffre d'affaires | 18 |
| Quote-part résultats sur opérations en commun | 18 |
| Transfert de charges | 18 |
| Charges et produits exceptionnels | 19 |
| Incidence évaluations fiscales dérogatoires | 20 |
| Ventilation de l'impôt sur les bénéfices | 20 |
| Engagements financiers et autres informations | 21 |
| Engagements donnés | 22 |
| Engagements donnés en crédit-bail | N/A * |
| Engagements reçus | N/A * |
| Engagements données contrats de cogénération | 23 |
| Informations fiscales et rémunérations | 25 |
| Situation fiscale différée ou latente | 26 |
| Effectif moyen | 27 |
| Identité sociétés mères consolidant société | 27 |
| Liste des filiales et participations | 28 |
| Tableau de financement | 29 |
| Résultats des cinq derniers exercices | 30 |

NOTE PRELIMINAIRE

Annexe au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 30/06/09 dont le total est de 103 728 007 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un bénéfice de 4 790 624 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/07/08 au 30/06/09. Les comptes sont présentés en euros sauf mention contraire.

Un accord de péréquation a été conclu entre la société Malteries Franco Belges et deux sociétés du Groupe Soufflet (Malteries Soufflet et Société des Malteries d'Alsace). Cet accord permet de faire jouer pleinement les synergies et d'optimiser la logistique.

Afin de répartir équitablement le résultat entre ces trois sociétés, la marge brute économique est répartie entre les sociétés au prorata des quantités vendues.

La marge brute économique correspond à la marge brute de chaque société (ventes moins achats et frais sur ventes) diminuée des frais financiers liés à l'exploitation (sur stock, crédits clients et fournisseurs) et des autres éléments d'exploitation relatifs à la commercialisation des produits.

Pour l'exercice 2008/2009, la quote part de marge attribuée à Malteries Franco Belges s'élève à 1 658 Keuro (produit).

Nogent, le 1er Septembre 2009

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION COMPARABILITE DES COMPTES, FAITS CARACTERISTIQUES

REFERENTIEL, PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION (OPTIONS, DEROGATIONS, EXCEPTIONS).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du plan comptable général et de la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts nominaux en euros courants.

Les principales méthodes utilisées sont décrites dans les pages suivantes :

COMPARABILITE DES COMPTES (Changement de méthodes et de modalités significatives) :

CHANGEMENT DE METHODE

Jusqu'au 30 juin 2008, les instruments financiers ne faisaient volontairement pas l'objet d'une comptabilité de couverture.

Au cours de l'exercice 2008-2009, dans le cadre de l'harmonisation de ses principes comptables, le Groupe a effectué un recensement de l'ensemble des instruments financiers et les a classés entre instruments de couverture et instruments de spéculation. Ce recensement s'est traduit par un changement de méthode et de présentation qui vise à appliquer une comptabilité de couverture pour l'établissement des comptes sociaux des filiales et des comptes consolidés du Groupe Soufflet, établis en normes françaises.

Au 30 juin 2009, ce changement de méthode a pour effet la non reconnaissance d'un produit financier sur instruments de couverture d'un montant de 202 K€. Si cette règle avait été appliquée au 30 juin 2008, elle se serait traduite par la non reconnaissance d'un produit financier de 324 K€. Ces impacts ayant été jugés non significatifs par la Direction Financière, la société a choisi de ne pas présenter de comptes comparatifs retraités pour l'exercice clos le 30 juin 2008.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Afin de gérer son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt, le Groupe J. Soufflet utilise des instruments dérivés conclus avec des contreparties de premier rang. Les instruments utilisés sont limités aux produits suivants : achats et ventes à termes de devises, swaps de devises, achats et ventes d'options de change, swaps de taux, achats et ventes de caps et de floors. Ils ont pour caractéristiques :

ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX

- de n'être utilisés qu'à des fins de couverture ;
- de n'être traités qu'avec des banques françaises et étrangères de premier rang ;
- de ne présenter aucun risque de liquidité en cas de retournement éventuel.

En matière de risque de change, le principe appliqué au sein du Groupe est de couvrir systématiquement les risques de change résiduels découlant des opérations commerciales. En matière de risque de taux, le principe est de couvrir, au niveau de chaque société et sous forme de macro-couverture, tout ou partie des passifs financiers, dans la mesure où ces derniers présentent un caractère prévisible et récurrent.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

Selon Pacte d'Actionnaires en date du 11 décembre 2001 et de son avenant du 24 mars 2005, la société a fait le rachat de 104 855 actions de la CIE INTERNATIONALE DE MALTERIE à UNIGRAIN pour une valeur de 3 386 816,50 euros.

— le crédit d'impôt recherche 2008 pour une valeur de 17 156,00 euros a été remboursé en juin 2009.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE QUI NE SONT PAS LIES A DES CONDITIONS EXISTANT A LA CLÔTURE :

Néant

AUTRES INFORMATIONS

Selon Pacte d'Actionnaires en date du 11 décembre 2001 et de son avenant du 24 mars 2005, la société a fait une levée d'option pour le rachat de 45 255 actions de la CIE INTERNATIONALE DE MALTERIE possédés par UNIGRAIN et racheté par MALTERIES FRANCO BELGE, l'acquisition ayant lieu pour un montant de 2 165 750,73 euros effective le 27 juillet 2009.

**INFORMATIONS
BILAN ET RESULTAT**

NOTE RELATIVE AUX POSTES DU BILAN

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine.

Les logiciels sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de :

Petit logiciel : 3 à 5 ans
Gros logiciel : 5 à 15 ans

Frais d'établissement :
Néant

Fonds de commerce : 125 008 €

Logiciels Informatiques: 634 754 €

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

| Immobilisations corporelles | Amortissements pour dépréciation |
|---|---|
| ----- | ----- |
| Constructions | 10 à 15 ans |
| Agencements et installations | 10 à 35 ans |
| Installations techniques, mat.outillage | 4 à 30 ans |
| Matériel de transport | 3 à 25 ans |
| Matériel de bureau et informatique | 4 à 8 ans |

L'amortissement linéaire est considéré comme amortissement économique.

L'amortissement dégressif est pratiqué chaque fois que cela est possible. L'écart est traité en amortissements dérogatoires.

PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOS INCORPORELLES ET CORPORELLES

La valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès lors qu'un indice de perte de valeur apparaît.

Le Groupe a défini des indicateurs de perte de valeur et surveille ces indices au niveau de chaque Unité Génératrice de Trésorerie (U.G.T). Chaque entité du Groupe générant ses propres flux de trésorerie, il a donc été défini comme règle de retenir l'entité juridique comme équivalent U.G.T.

Dans le cas où il en ressort un risque de perte de valeur pour une UGT, une approche par les flux de trésorerie estimés futurs, sur la base des plans à 5 ans, est mise en oeuvre. Lorsque cette valeur d'utilité de l'UGT se

ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX

révèle inférieure à sa valeur nette comptable, une provision est constatée sur les actifs correspondants. La perte de valeur ainsi constatée permet de ramener la valeur nette comptable des actifs de l'UGT à leur valeur recouvrable, définie comme le plus haut de la valeur venale et de la valeur d'utilité.

Les principales hypothèses retenues par la Direction sont les suivantes:

Taux d'actualisation retenu 9,85%

Taux d'intérêt de la dette 4,70%

Au vu des résultats du test pratiqué, une reprise de provision de 6,7M€ a été faite.

A la clôture de l'exercice, Il n'y a plus de réserve de dépréciations antérieures.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués sur la base du prix d'achat.

Certains titres ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque la valeur de la participation était supérieure à la quote-part détenue dans les capitaux propres réévalués ou à leur valeur d'utilité pour le Groupe.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode :

- au prix d'achat pour les céréales,
- au prix moyen pondéré pour les produits finis ou encours de fabrication.

Une provision pour dépréciation a été appliquée, lorsque la valeur des marchandises au cours du jour est inférieure au coût d'acquisition.

Les stocks se composent essentiellement de matières premières ainsi que de produits intermédiaires et finis.

CREANCES ET DETTES D'EXPLOITATION

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères ont été évaluées sur la base du cours du change à la clôture de l'exercice ou au cours de couverture pour les opérations couvertes par des achats ou ventes à terme de devises. Les différences résultant de cette évaluation ont été inscrites en écarts de conversion actif ou passif pour les autres dettes ou créances.

Certaines créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Ces provisions ont été calculées au cas par cas et ont pu faire l'objet dans certains cas de provisions pour risques.

Les créances clients sont reconnues au moment du transfert de propriété.

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

PROVISIONS REGLEMENTEES ET SUBVENTIONS

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan. Elles sont constituées en fonction des textes du CGI les régissant.

La reprise de la subvention d'investissement qui finance une immobilisation amortissable s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur de l'immobilisation acquise ou créée au moyen de la subvention.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges constituent des passifs dont les échéances ou les montants ne sont pas fixés de façon précise. Un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative, c'est à dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Les provisions pour risques et charges ont été évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation. Lorsqu'il s'agit de l'évaluation d'une obligation unique et en présence de plusieurs hypothèses d'évaluation de la sortie de ressources, il a été retenu la meilleure estimation du passif correspondant à l'hypothèse la plus probable.

Les contrats déficitaires non entièrement exécutés à la date d'arrêté des comptes font l'objet d'une provision, calculée contrat par contrat et estimée sur la base de données obtenues à partir du cadencement des contrats et des fiches affaires. Il n'y a pas de compensation entre les contrats bénéficiaires et déficitaires.

EMPRUNTS ET DETTES

Les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les dettes libellées en monnaies étrangères ont été évaluées sur la base du cours du change à la clôture de l'exercice. Les différences résultant de cette évaluation sont inscrites en écarts de conversion actif ou passif.

Provision pour engagements de retraites et avantages similaires

Les engagements sont évalués selon la méthode des unités projetées conformément à la norme IFRS/IAS19. La société a opté pour la méthode dite du "Corridor" selon laquelle seuls les écarts actuariels représentant plus de 10% des engagements ou des placements sont amortis sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés.

Hypothèses retenues pour les calculs :

- le taux d'actualisation retenu correspond au taux des obligations d'entreprises notées AA sur la zone Euro et d'une durée de plus de 10 ans à la date de clôture. Le taux retenu au 30 juin 2009 de 5,80% provient des indices iboxx (corporate AA).
- Taux de rotation : une étude des sorties par âge et par cause de sortie a été réalisée sur les trois derniers exercices.
- Taux d'augmentation des salaires : le taux d'augmentation des salaires retenu est de 3% pour toutes les catégories de salariés.
- Tables de mortalité : les tables INSEE 2000/2002 Masculine et Féminine ont été retenues
- Taux de charges sociales : correspond aux taux de charges en vigueur

ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX

Evolution de la provision

| | |
|---|------------------|
| Provision à l'ouverture | (691 853) |
| Charge de l'exercice | (54 479) |
| Prestations payées par l'employeur | 21 333 |
| Transfert intra-groupe | 0 |
| (Provison)/Actif de fin d'exercice | (724 999) |

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

| Catégories de titres | Nombre de titres | | | Valeur nominale |
|----------------------|----------------------------|--------------------------|-------------------------------|-----------------|
| | à la clôture de l'exercice | créés pendant l'exercice | remboursés pendant l'exercice | |
| Actions ordinaires | 495 984 | | | 30,49 |

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

| Situation à l'ouverture de l'exercice | | Solde |
|---|----------|-------------------|
| Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs | | 50 802 919 |
| Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs | | 50 802 919 |
| Variations en cours d'exercice | | |
| | En moins | En plus |
| Variations des subventions d'investissement | 9 911 | |
| Variations des provisions réglementées | | 9 243 249 |
| Résultat de l'exercice | | 4 790 624 |
| SOLDE | | 14 023 961 |
| Situation à la clôture de l'exercice | | Solde |
| Capitaux propres avant répartition | | 64 826 880 |

IMMOBILISATIONS

| <i>Rubriques</i> | <i>Début d'exercice</i> | <i>Réévaluation</i> | <i>Acquisit., apports</i> |
|--|-------------------------|---------------------|---------------------------|
| FRAIS D'ETABLISSEMENT, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | 751 545 | | 8 218 |
| Terrains | 1 033 411 | | |
| Constructions sur sol propre | 22 996 186 | | 260 259 |
| Constructions sur sol d'autrui | | | |
| Constructions installations générales, agencements, aménagements | 6 378 666 | | 402 142 |
| Installations techniques, matériel et outillage industriels | 37 884 218 | | 1 392 140 |
| Installations générales, agencements, aménagements | | | |
| Matériel de transport | 105 514 | | |
| Matériel de bureau, informatique, mobilier | 238 642 | | |
| Emballages récupérables et divers | | | |
| Immobilisations corporelles en cours | 1 998 181 | | 2 094 807 |
| Avances et acomptes | | | |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 70 634 818 | | 4 149 347 |
| Participations évaluées par mise en équivalence | | | |
| Autres participations | 34 057 589 | | 3 386 817 |
| Autres titres immobilisés | 557 082 | | |
| Prêts et autres immobilisations financières | 172 213 | | |
| IMMOBILISATIONS FINANCIERES | 34 786 883 | | 3 386 817 |
| TOTAL GENERAL | 106 173 246 | | 7 544 381 |

| <i>Rubriques</i> | <i>Virement</i> | <i>Cession</i> | <i>Fin d'exercice</i> | <i>Valeur d'origine</i> |
|---|------------------|----------------|-----------------------|-------------------------|
| FRAIS ETABLISST. RECHERCHE. DEVELOPPEMENT AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES | | | 759 762 | |
| Terrains | | 12 425 | 1 020 987 | |
| Constructions sur sol propre | | 162 504 | 23 093 941 | |
| Constructions sur sol d'autrui | | | | |
| Constructions, installations générales, agencements | | 107 352 | 6 673 457 | |
| Installations techn., matériel et outillages industriels | | 401 736 | 38 874 622 | |
| Installations générales, agencements divers | | | | |
| Matériel de transport | | | 105 514 | |
| Matériel de bureau, informatique, mobilier | | 2 305 | 236 337 | |
| Emballages récupérables et divers | | | | |
| Immobilisations corporelles en cours | 1 171 399 | 41 500 | 2 880 088 | |
| Avances et acomptes | | | | |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 1 171 399 | 727 821 | 72 884 945 | |
| Participations évaluées par mise équivalence | | | | |
| Autres participations | | | 37 144 405 | |
| Autres titres immobilisés | | | 557 082 | |
| Prêts et autres immobilisations financières | | 18 697 | 153 517 | |
| IMMOBILISATIONS FINANCIERES | | 18 697 | 38 155 003 | |
| TOTAL GENERAL | 1 171 399 | 746 518 | 111 799 711 | |

AMORTISSEMENTS

| <i>Rubriques</i> | <i>Début d'exercice</i> | <i>Dotations</i> | <i>Reprises</i> | <i>fin d'exercice</i> |
|---|-------------------------|------------------|------------------|-----------------------|
| FRAIS ETABLIS, RECHERCHE, DEVELOPMT AUTRES IMMO. INCORPORELLES | 317 750 | 36 910 | 44 507 | 310 153 |
| Terrains | | | | |
| Constructions sur sol propre | 18 987 413 | 211 992 | 2 819 923 | 16 379 482 |
| Constructions sur sol d'autrui | | | | |
| Constructions inst. générales, agencements | 3 368 189 | 253 824 | 1 164 189 | 2 457 824 |
| Installations techniques, matériel et outillage | 28 324 610 | 957 744 | 3 298 376 | 25 983 978 |
| Installations générales, agencements | | | | |
| Matériel de transport | 80 574 | 5 636 | 10 935 | 75 276 |
| Matériel de bureau, informatique, mobilier | 204 361 | 9 184 | 8 310 | 205 235 |
| Emballages récupérables, divers | | | | |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 50 965 147 | 1 438 380 | 7 301 732 | 45 101 795 |
| TOTAL GENERAL | 51 282 897 | 1 475 289 | 7 346 239 | 45 411 947 |

| <i>Ventilation des dotations</i> | <i>Linéaires</i> | <i>Dégressifs</i> | <i>Exceptionnels</i> | <i>Dotations déroгат.</i> | <i>Reprises déroгат.</i> |
|---|------------------|-------------------|----------------------|---------------------------|--------------------------|
| FRAIS ETABL., RECHERCHE AUT. IMMO. INCORPORELLES | | | | | |
| Terrains | | | | | |
| Constructions sur sol propre | | | | | |
| Constructions sur sol d'autrui | | | | | |
| Constructions et installations | | | | | |
| Install. techniques, outillage | | | | | |
| Install. générales, agencements | | | | | |
| Matériel de transport | | | | | |
| Matériel bureau et informatique | | | | | |
| Emballages récupérables | | | | | |
| IMMO. CORPORELLES | | | | | |
| TOTAL GENERAL | | | | | |

| <i>Charges réparties sur plusieurs exercices</i> | <i>Début d'exercice</i> | <i>Augmentations</i> | <i>Dotations</i> | <i>Fin d'exercice</i> |
|--|-------------------------|----------------------|------------------|-----------------------|
| Charges à répartir sur plusieurs exercices | | | | |
| Primes de remboursement des obligations | | | | |

Tableau des provisions

| | Provisions au début de l'exercice (1) | Augmentations : dotations de l'exercice (2) | Diminutions : Reprises de l'exercice | | Changement de méthode : Reprises par report à nouveau (3) | Provisions à la fin de l'exercice (1+2-3) |
|--|---------------------------------------|---|--|--|---|---|
| | | | Montants utilisés au cours de l'exercice (3) | Montants non utilisés au cours de l'exercice (3) | | |
| Provisions pour investissement | 69 278 | | 57 449 | | | 11 829 |
| Provisions pour hausse des prix | 4 442 270 | 1 948 185 | | | | 6 390 455 |
| Provisions pour fluctuation des cours | | | | | | |
| Amortissements dérogatoires | 7 054 846 | 7 785 421 | 432 909 | | | 14 407 359 |
| Autres provisions réglementées | | | | | | |
| PROVISIONS REGLEMENTEES | 11 566 394 | 9 733 606 | 490 358 | | | 20 809 643 |
| Provisions pour litiges | | 18 000 | | | | 18 000 |
| Provisions pour garanties données aux clients | | | | | | |
| Provisions pour pertes sur marchés à terme | | | | | | |
| Provisions pour amendes et pénalités | | | | | | |
| Provisions pour pertes de change | 1 136 | 27 574 | 1 136 | | | 27 574 |
| Provisions pour pensions, obligations similaires | 691 853 | 65 057 | 10 578 | 21 333 | | 724 999 |
| Provisions pour impôts | | | | | | |
| Provisions pour grosses réparations | | | | | | |
| Autres provisions pour risques et charges | 2 269 954 | 151 747 | 288 660 | | | 2 133 041 |
| PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES | 2 962 943 | 262 378 | 300 374 | 21 333 | | 2 903 614 |
| Provisions sur immobilisations incorporelles | | | | | | |
| Provisions sur immobilisations corporelles | | | | | | |
| Provisions sur titres de participation | 93 921 | | | | | 93 921 |
| Provisions sur autres immobilisations financières | | | | | | |
| Provisions sur stocks et en cours | 23 609 | | 23 609 | | | |
| Provisions sur comptes clients | 6 905 | | | 6 905 | | |
| Autres provisions pour dépréciation (exploitation) | 27 174 | | | | | 27 174 |
| Autres provisions pour dépréciation (exceptionnelle) | 22 434 | 22 826 | | | | 45 260 |
| PROVISIONS POUR DEPRECIATION | 174 042 | 22 826 | 23 609 | 6 905 | | 166 354 |
| TOTAL GENERAL | 14 703 379 | 10 018 810 | 814 341 | 28 238 | | 23 879 611 |

Informations complémentaires pour les provisions d'un montant significatif :

La provision pour hausse des prix se décompose de la manière suivante:

| Date de création | Date de reprise | Montant |
|------------------|-----------------|-----------|
| juin-04 | juin-10 | 18 447 |
| juin-07 | juin-13 | 2 172 097 |
| juin-08 | juin-14 | 2 251 726 |
| juin-09 | juin-15 | 1 948 185 |
| | | 6 390 455 |

CREANCES ET DETTES

| <i>ETAT DES CREANCES</i> | <i>Montant brut</i> | <i>1 an au plus</i> | <i>plus d'un an</i> |
|---|---------------------|---------------------|---------------------|
| Créances rattachées à des participations | | | |
| Prêts | 58 538 | | 58 538 |
| Autres immobilisations financières | 94 979 | | 94 979 |
| Clients douteux ou litigieux | | | |
| Autres créances clients | 3 951 536 | 3 951 536 | |
| Créance représentative de titres prêtés | | | |
| Personnel et comptes rattachés | 3 700 | 3 700 | |
| Sécurité Sociale et autres organismes sociaux | 11 094 | 11 094 | |
| Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices | | | |
| Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée | 690 377 | 690 377 | |
| Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés | 184 469 | 184 469 | |
| Etat, autres collectivités : créances diverses | 52 024 | 52 024 | |
| Groupe et associés | 5 435 657 | 51 490 | 5 384 167 |
| Débiteurs divers | 1 783 428 | 1 783 428 | |
| Charges constatées d'avance | 19 706 | 19 706 | |
| TOTAL GENERAL | 12 285 507 | 6 747 824 | 5 537 683 |
| Montant des prêts accordés en cours d'exercice | | | |
| Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice | | | |
| Prêts et avances consentis aux associés | | | |

| <i>ETAT DES DETTES</i> | <i>Montant brut</i> | <i>1 an au plus</i> | <i>plus d'1 an, -5 ans</i> | <i>plus de 5 ans</i> |
|---|---------------------|---------------------|----------------------------|----------------------|
| Emprunts obligataires convertibles | | | | |
| Autres emprunts obligataires | | | | |
| Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine | 93 747 | 93 747 | | |
| Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine | 606 863 | 606 863 | | |
| Emprunts et dettes financières divers | 1 089 362 | 381 811 | 696 467 | 11 084 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 17 427 193 | 17 427 193 | | |
| Personnel et comptes rattachés | 800 140 | 765 627 | | 34 513 |
| Sécurité sociale et autres organismes sociaux | 390 152 | 390 152 | | |
| Etat : impôt sur les bénéfices | 954 898 | 954 898 | | |
| Etat : taxe sur la valeur ajoutée | 1 550 | 1 550 | | |
| Etat : obligations cautionnées | | | | |
| Etat : autres impôts, taxes et assimilés | 587 008 | 587 008 | | |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | 555 027 | 555 027 | | |
| Groupe et associés | 13 474 010 | 13 474 010 | | |
| Autres dettes | 11 535 | 11 535 | | |
| Dettes représentatives de titres empruntés | | | | |
| Produits constatés d'avance | | | | |
| TOTAL GENERAL | 35 991 486 | 35 249 422 | 696 467 | 45 597 |
| Emprunts souscrits en cours d'exercice | | | | |
| Emprunts remboursés en cours d'exercice | 1 320 211 | | | |
| Emprunts, dettes contractés auprès d'associés | | | | |

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

| <i>ACTIF</i> | <i>PRODUITS A RECEVOIR SIGNIFICATIFS</i> | <i>EFFETS DE COMMERCE</i> | <i>ENTREPRISES LIEES</i> |
|--|--|-------------------------------|------------------------------|
| ACTIF IMMOBILISE Participations | | | 37 444 405 |
| ACTIF CIRCULANT Créances clients et comptes rattachés Autres créances | 57 494 1 799 155 | | 1 450 133 1 787 849 |
| TOTAL | 1 856 649 | 0 | 40 682 387 |

| <i>PASSIF</i> | <i>CHARGES A PAYER SIGNIFICATIVES</i> | <i>EFFETS DE COMMERCE</i> | <i>ENTREPRISES LIEES</i> |
|---|--|-------------------------------|----------------------------------|
| DETTES Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes | 8 064 3 456 721 555 027 1 450 978 | 1 583 592 | 13 446 142 5 159 389 8 300 |
| TOTAL | 5 470 790 | 1 583 592 | 18 613 831 |

DETAIL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

30/06/2009

| | |
|--|-----------|
| CHARGES CONSTATEES D'AVANCE | 19 705,75 |
| CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION | 19 705,75 |
| CCA LOCATIONS | 7 851,21 |
| CCA ENTRETIEN REPARATION | 8 520,50 |
| CCA FRAIS DOCUMENTATION | 289,65 |
| CCA COURTAGE/HONORAIRE | 71,76 |
| CCA SERVICE BANCAIRE | 1 925,00 |
| CCA COTIS. SYNDICALES | 1 047,63 |
| TOTAL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE | 19 705,75 |

**ECARTS DE CONVERSION SUR CREANCES ET DETTES
EN MONNAIES ETRANGERES**

| <i>Nature des écarts</i> | <i>Actif Perte latente</i> | <i>Ecart compensés par couverture de change</i> | <i>Provision pour perte de change</i> | <i>Passif gain latent</i> |
|------------------------------|--------------------------------|---|---|-------------------------------|
| Acomptes sur immobilisations | | | | |
| Prêts | | | | |
| Autres créances immobilisées | | | | |
| Créances d'exploitation | 27 574 | | 27 574 | |
| Créances diverses | | | | |
| Dettes financières | | | | |
| Dettes d'exploitation | | | | 6 027 |
| Dettes sur immobilisations | | | | |
| TOTAL | 27 574 | | 27 574 | 6 027 |

**ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES
ET LES PARTICIPATIONS**

| | <i>Liés directement ou indirectement et faisant partie du groupe consolidé</i> | <i>Avec lesquelles la société un lien de participation direct compris entre 10% et 50%</i> |
|--|--|--|
| Avances et acomptes sur immobilisations | | |
| Participations | 37 444 405 | |
| Créances rattachées à des participations | | |
| Prêts | | |
| Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant) | | |
| Créances clients et comptes rattachés | 1 450 133 | |
| Autres créances | 1 787 849 | |
| Capital souscrit appelé non versé | | |
| Emprunts obligataires | | |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | | |
| Emprunts et dettes financières divers | | |
| Avances et acomptes reçus sur commandes en cours | | |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 5 159 389 | |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | | |
| Autres dettes | 8 300 | |
| Produits de participation | | |
| Autres produits financiers | 381 629 | |
| Charges financières | 658 882 | |

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

| <i>Chiffre Affaires H.T. par secteur d'activités</i> | <i>Chiffre d'affaires France</i> | <i>Chiffre d'affaires Export</i> | <i>Total 30/06/2009</i> | <i>Total 30/06/2008</i> | <i>% 09 / 08</i> |
|--|--------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|----------------------|
| Malterie | 64 310 619 | 41 699 343 | 106 009 962 | 90 343 174 | 17,34 % |
| TOTAL | 64 310 619 | 41 699 343 | 106 009 962 | 90 343 174 | 17,34 % |

**QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS
FAITES EN COMMUN**

| <i>Affaires bénéficiaires</i> | <i>Résultat global</i> | <i>Résultat transféré</i> |
|-------------------------------|------------------------|---------------------------|
| | | |
| TOTAL | | |

| <i>Affaires déficitaires</i> | <i>Résultat global</i> | <i>Résultat transféré</i> |
|------------------------------|------------------------|---------------------------|
| vente de malt | (3 597 394) | 1 658 237 |
| TOTAL | (3 597 394) | 1 658 237 |

TRANSFERTS DE CHARGES

| <i>Nature des transferts</i> | <i>Montant</i> | <i>Imputation au compte</i> |
|------------------------------|----------------|-----------------------------|
| Remboursement assurance | 15 851 | FP |
| TOTAL | 15 851 | |

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

| <i>Nature des charges</i> | <i>Montant</i> | <i>Imputation au compte</i> |
|------------------------------|-------------------|-----------------------------|
| Provision compte courant | 22 825 | IFG |
| Cession immobilisations | 53 924 | IF |
| Amortissements dérogatoires | 7 785 421 | HG |
| Amortissements exceptionnels | 123 345 | HG |
| Provisions restructuration | 169 747 | HG |
| batiteg retenue de garantie | 9 421 | HE |
| provision hausse des prix | 1 948 184 | HG |
| solde creance maltex | 5 414 | HE |
| Charges restructuration | 673 651 | IE |
| TOTAL | 10 791 932 | |

| <i>Nature des produits</i> | <i>Montant</i> | <i>Imputation au compte</i> |
|--|------------------|-----------------------------|
| Remboursement Assurance Coface | 4 336 | HA |
| Solde anciennes dettes | 1 709 | HA |
| prov restructuration | 288 660 | HC |
| Subvention virée au compte de résultat | 9 911 | HB |
| Cession immobilisations | 191 500 | HB |
| Amortissements dérogatoires | 432 908 | HC |
| Prov pour investissement | 57 449 | HC |
| Rep amortissement exceptionnel UGT | 6 672 342 | HC |
| TOTAL | 7 658 815 | |

INCIDENCES DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

| <i>Rubriques</i> | <i>Dotation</i> | <i>Reprise</i> | <i>Montant</i> |
|--|------------------|----------------|-------------------|
| RESULTAT DE L'EXERCICE | | | 4 790 624 |
| Impôt sur les bénéfices | | | 937 742 |
| RESULTAT AVANT IMPOT | | | 5 728 366 |
| Amortissements dérogatoires | 7 785 421 | 432 909 | 7 352 513 |
| Provision pour investissement | | 57 449 | (57 449) |
| Autres provisions réglementées | | | |
| Provisions pour hausse des prix | 1 948 185 | | 1 948 185 |
| PROVISIONS REGLEMENTEES | 9 733 606 | 490 358 | 9 243 249 |
| | | | |
| AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES | | | |
| RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt) | | | 14 971 615 |

REPARTITION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

| <i>Répartition</i> | <i>Résultat avant impôt</i> | <i>Impôt dû</i> | <i>Résultat net après impôt</i> |
|-----------------------------|-----------------------------|-----------------|---------------------------------|
| Résultat courant | 8 895 998 | 937 742 | 7 958 256 |
| Résultat exceptionnel | (3 133 119) | | (3 133 119) |
| Participations des salariés | (34 512) | | (34 512) |
| RESULTAT COMPTABLE | 5 728 367 | 937 742 | 4 790 625 |

**AUTRES
INFORMATIONS**

ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNES

| Types d'engagements | TOTAL | dont en faveur ou sur | | | |
|---|---|--|--|---|----------------|
| | | des Filiales % détention directe 50% | des Participations % détention directe 50% | des autres entreprises liées indirectement et faisant partie du groupe consolidé | des dirigeants |
| Engagements financiers liés à l'activité courante | Effets remis à l'escompte non échus | | | | |
| | Effets sur filiales remis à l'escompte non échus | | | | |
| | Avais, cautions et garanties données | | | | |
| | Engagements illimités comme associé de SNC ou membre de GIE | | | | |
| | Engagements donnés de retour à meilleure fortune | | | | |
| | Créances à l'exportation mobilisées | | | | |
| | Créances professionnelles cédées non échues (bordereaux Daily...) | | | | |
| | Autres créances commerciales mobilisées | | | | |
| | Autres (à préciser) | | | | |
| | Lettres d'intention données | | | | |
| Dettes garanties par des sûretés réelles | Dettes garanties par des hypothèques | | | | |
| | Dettes garanties par des nantissements de titres | | | | |
| | Dettes garanties par des nantissements de fonds de commerce | | | | |
| Autres informations | Subventions reçues à reverser éventuellement | | | | |
| | Montant des engagements de retraite | | | | |
| | Crédit-bail | | | | |
| | Achats et ventes de devises à terme non couverts | | | | |
| TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES | | | | | |

Droit individuel à la formation acquis pour 9026,66 heures dont ZERO heures de formation ayant donné lieu à demande au 30/06/09.

Les engagements d'achats et de ventes ne sont pas communiqués. Cette information qui serait de nature à porter préjudice aux intérêts commerciaux fondamentaux de la société ne peut être fournie.

AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

| Description | Conditions de mise en œuvre et durée |
|--|--|
| Clauses de complément de prix liées à des contrats d'acquisition d'entreprises | |
| Clause de portage de titres | |
| Clause de COVENANTS | |
| Garantie de passif donnée suite à cession de titres | |
| Obligation de dépollution | |
| Obligation de démantèlement | |
| Garantie données aux banques dans le cadre du cash pooling | |
| Indemnités de résiliation anticipée de contrat de cogénération : détail Annexe 1 | Industelec pour un montant de 739 378€ Finergaz St Saulve pour un montant de 312 520€ Résiliation anticipée à l'initiative de MFB protocole accord 27/05/99 durée 10 ans. Contrat du 27/04/99 expiration 2011 |

Annexe 1

Engagements donnés

Contrats de cogénération :

Dans le cadre de son activité, MFB a conclu plusieurs contrats de cogénération d'une durée de 12 ans (Saint Saulve, Brazey, Prouvy) avec des partenaires industriels. Les cogénérateurs sont construits à coté des malteries utilisatrices.

Un cogénérateur permet la production combinée de chaleur et d'électricité. Le fonctionnement et le statut des cogénérateurs sont régis par l'arrêté du 23 janvier 1995. La cogénération se caractérise par un excellent rendement énergétique. Elle permet des économies d'énergie primaire par rapport à des productions distinctes d'électricité (centrales électriques) et de chaleur (chaudières des utilisateurs). Afin de favoriser le développement de ce dispositif, les pouvoirs publics ont instauré différents avantages fiscaux. Par ailleurs, EDF a une obligation d'achat permanente de l'électricité produite par les cogénérateurs.

Pour bénéficier de ces dispositions, les installations de cogénération doivent obtenir un "certificat de conformité", établi par l'administration, qui atteste le respect des caractéristiques suivantes :

- Rendement énergétique global de 65% minimum (pour 100 KWH de gaz utilisé, 65 KWH d'énergie –chaleur+électricité- produite),
- Rapport chaleur / force supérieur à 50%,
- Utilisation effective de la chaleur produite.

MFB s'est engagée, dans le cadre de ces contrats, à consommer au minimum 65% de la chaleur produite par le cogénérateur, cette condition étant nécessaire au statut de cogénérateur. L'électricité produite par le Cogénérateur est intégralement achetée par EDF.

MFB peut à tout moment décider d'arrêter son activité sur le site où se trouve le cogénérateur, moyennant le versement d'indemnités de résiliations, et peut donc de facto mettre fin à l'activité de l'installation de cogénération quand il l'entend. Toutefois, dans ce cas, l'installation est conservée par le partenaire.

Engagements de paiements de chaleur restants à courir sur les contrats :

BRAZEY

| | Engagement d'enlèvement MWh/an | Prix moyen actuel saison 08/09 €/MWH | Somme due /prix actuel €/an |
|--------------|--|---|-----------------------------------|
| 2009-2010 | 9 000 | 15,28 | 137 520 |
| 2010-2011 | 9 000 | 15,28 | 137 520 |
| 2011-2012 | 5 485 | 15,28 | 83 811 |
| Total | | | 358 851 |

SAINT-SAULVE

| | Engagement d'enlèvement MWh/an | Dernier prix mars-09 €/MWH | Somme due /prix actuel €/an |
|--------------|--------------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|
| 2009-2010 | 6 200 | 20,64 | 127 968 |
| 2010-2011 | 6 200 | 20,64 | 127 968 |
| 2011-2012 | 6 200 | 20,64 | 127 968 |
| Total | | | 383 904 |

PROUVY

| | Engagement d'enlèvement MWh/an | Dernier prix mars-09 €/MWH | Somme due /prix actuel €/an |
|--------------|--------------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|
| 2009-2010 | 18 600 | 20,41 | 379 626 |
| 2010-2011 | 18 600 | 20,41 | 379 626 |
| 2011-2012 | 18 600 | 20,41 | 379 626 |
| Total | | | 1 138 878 |

Indemnités de résiliation anticipées pour 2009/2010 :

BRAZEY : 739 378€

SAINT SAULVE : 312 520€

PROUVY : 769 868€

INFORMATIONS RELATIVES A LA FISCALITE

Le taux d'impôt société applicable à la clôture de l'exercice s'élève à : 33,33%

**REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES
D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE**

Aucune rémunération n'est allouée aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance.

SITUATION FISCALE DIFFEREE OU LATENTE

Taux d'imposition de droit commun

33%

Taux réduit

| VARIATIONS DES IMPOTS DIFFERES OU LATENTS | | | |
|---|-----------------|---|--|
| Nature | Montant en base | Montant de l'impôt | |
| | | Accroissements de la dette future d'impôt | Allègements de la dette future d'impôt |
| DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS : | | | |
| <u>Provisions réglementées :</u> | | | |
| Provisions à réintégrer ultérieurement : | | | |
| Provisions pour hausse des prix | 6 390 455 | 2 129 939 | |
| Provisions pour implantation à l'étranger | | | |
| Autres provisions à préciser | | | |
| Provisions à réintégrer éventuellement : | | | |
| Provisions pour fluctuation des cours | | | |
| Autres provisions à préciser | | | |
| Provisions libérées sous condition d'emploi : | | | |
| Provision pour investissement (à utiliser dans les 2 premières années) | | | |
| Autres provisions à préciser | | | |
| Amortissements dérogatoires : | | | |
| Amortissements dérogatoires (total figurant au passif) | 14 407 359 | 4 801 973 | |
| <u>Subventions d'investissement :</u> | | | |
| Subventions d'investissement (solde figurant au passif à reprendre en résultat) | 28 827 | 9 608 | |
| <u>Charges non déductibles temporairement :</u> | | | |
| A déduire l'année suivante : | | | |
| Provision congés payés (ancien régime) | 454 390 | | 151 448 |
| Participation des salariés | 34 513 | | 11 503 |
| Provision perte de change | 27 574 | | 9 190 |
| Dotations à la provision Organic (contribution sociale de solidarité) | 93 573 | | 31 188 |
| Autres à préciser Intérêts Fournisseurs | 37 882 | | 12 626 |
| Provision pour dépréciation des stocks | | | |
| A déduire ultérieurement : | | | |
| Provisions pour retraite | 65 057 | | 21 683 |
| Autres à préciser | | | |
| <u>Produits non taxables temporairement :</u> | | | |
| Plus-values de fusion n'ayant pas fait l'objet d'une provision pour impôt | | | |
| A préciser Intérêts clients/fournisseurs | | | |
| <u>Charges déduites fiscalement et non encore comptabilisées :</u> | | | |
| Charges différées (solde à l'actif qui aurait déjà été déduit fiscalement) | | | |
| Charges à étaler (solde à l'actif qui aurait déjà été déduit fiscalement) | | | |
| Quote-part de perte dans des sociétés fiscalement transparentes (GIE, SNC) | | | |
| Perte latente de change non comptabilisée sur des opérations de couvertures | | | |
| Perte latente de change = Ecart de conversion Actif à la clôture | 27 574 | 9 190 | |
| A préciser | | | |
| <u>Produits imposés fiscalement et non encore comptabilisés :</u> | | | |
| Quote-part de bénéfice dans des sociétés fiscalement transparentes (GIE, SNC) | | | |
| Gain latent de change = Ecart de conversion Passif à la clôture | 6 027 | | 2 009 |
| Gain latent de change non comptabilisé sur des opérations de couvertures | | | |
| Plus-values latentes sur OPCVM | | | |
| A préciser | | | |
| TOTAL | | 6 950 710 | 239 648 |

EFFECTIF MOYEN

| <i>Effectifs</i> | <i>Personnel salarié</i> | <i>Personnel à disposition de l'entreprise</i> |
|---------------------------------|--------------------------|--|
| Cadres | 5 | |
| Agents de maîtrise, techniciens | 19 | |
| Employés | 9 | |
| Ouvriers | 71 | |
| TOTAL | 104 | |

**IDENTITE DES SOCIETES MERES
CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE**

| <i>Dénomination sociale - siège social</i> | <i>Forme</i> | <i>Montant capital</i> | <i>% détenu</i> |
|--|--------------|------------------------|-----------------|
| J Soufflet Quai Sarrail 10 400 Nogent sur Seine. | SA | 1 068 000 | 92,01 % |

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

| <i>Dénomination</i> | <i>Capital</i> | <i>Q.P. Détenue</i> | <i>Val. brute Titres</i> | <i>Prêts, avances accordés</i> | <i>Chiffre d'affaires</i> |
|--|-------------------------|-----------------------|--------------------------|--------------------------------|---------------------------|
| <i>Siège Social</i> | <i>Capitaux Propres</i> | <i>Divid.encaiss.</i> | <i>Val. nette Titres</i> | <i>Cautions données</i> | <i>Résultat</i> |
| FILIALES (plus de 50%) | | | | | |
| Maltex | 98 600 | 99,81 % | 93 921 | 51 490 | |
| Bruxelles | 13 418 | | | | (15 921) |
| PARTICIPATIONS (10 à 50%) | | | | | |
| Cie Intern. de Malterie | 56 417 625 | 46,49 % | 37 350 485 | | (21 726) |
| Nogent sur Seine | 122 833 437 | | 37 350 485 | | 8 843 341 |
| Sécobra | 2 000 000 | 10,33 % | 544 063 | | 8 540 238 |
| | 17 080 984 | 25 932 | 544 063 | | 602 413 |
| AUTRES TITRES (Information globale) | | | | | |
| | | | | | |

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| <i>Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)</i> | <i>30/06/2009 12</i> | <i>30/06/2008 12</i> | <i>30/06/2007 12</i> | <i>30/06/2006 12</i> | <i>30/06/2005 12</i> |
|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <i>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</i> | | | | | |
| Capital social | 15 123 000 | 15 123 000 | 15 123 000 | 15 123 000 | 15 123 000 |
| Nombre d'actions - ordinaires | 495 984 | 495 984 | 495 984 | 495 984 | 495 984 |
| Nombre maximum d'actions à créer | | | | | |
| <i>OPERATIONS ET RESULTATS</i> | | | | | |
| Chiffre d'affaires hors taxes | 106 009 962 | 90 343 175 | 80 348 286 | 71 396 628 | 75 259 605 |
| Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions | 9 742 058 | 3 896 363 | 2 603 644 | (1 909 615) | 766 612 |
| Impôts sur les bénéfices | 937 742 | 5 248 | (813 685) | (1 485 994) | 1 624 088 |
| Participation des salariés | 34 513 | 51 394 | 44 329 | 25 353 | 91 491 |
| Dot. Amortissements et provisions | 3 979 179 | 3 588 158 | 5 654 530 | 3 993 012 | (1 684 147) |
| Résultat net | 4 790 624 | 251 562 | (2 281 530) | (4 441 985) | 735 181 |
| Résultat distribué | | | | | 704 294,00 |
| <i>RESULTAT PAR ACTION</i> | | | | | |
| Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions | 17,68 | 7,74 | 6,80 | -0,91 | -1,91 |
| Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions | 9,66 | 0,51 | -4,60 | -8,96 | 1,48 |
| Dividende attribué | | | | | 1,42 |
| <i>PERSONNEL</i> | | | | | |
| Effectif moyen des salariés | 103 | 104 | 121 | 128 | 130 |
| Masse salariale | 2 851 641 | 2 931 568 | 3 326 050 | 3 376 967 | 3 402 635 |
| Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...) | 1 383 040 | 1 430 764 | 1 597 319 | 1 619 864 | 1 632 092 |

Tableau de financement

| | 2009,06 JUN 2009 | 2008,06 JUN 2008 |
|--|---------------------|---------------------|
| Résultat net total | 4 790 624 | 251 562 |
| Elimination des amortissements et provisions | 3 976 955 | 3 654 892 |
| Elimination de la variation des impôts différés | | |
| Elimination des plus ou moins values de cessions | -137 576 | -7 607 |
| Elimination des changements de méthode passés en résultat | | |
| Elimination de la quote-part de résultat des Titres mis en équivalence | | |
| Marge brute d'autofinancement | 8 630 003 | 3 898 847 |
| Dividendes reçus des mises en équivalence | | |
| Incidence de la variation du BFR | -1 243 864 | 2 499 687 |
| Flux net généré par (affecté à) l'activité (A) | 7 386 139 | 6 398 534 |
| Total des investissements | -6 372 982 | -2 599 916 |
| Total des cessions | 210 196 | 8 247 |
| Incidence des variations de périmètre | | |
| Flux net provenant des(affecté aux) investissements (B) | -6 162 786 | -2 591 669 |
| Dividendes versés | | 1 129 |
| Augmentations (réductions) de capital | | |
| Subventions d'investissements | | |
| Emissions d'emprunts | 66 566 | 82 633 |
| Remboursements d'emprunts | -1 410 983 | -2 707 556 |
| Flux net provenant du (affecté au) financement (C) | -1 344 417 | -2 623 794 |
| Incidence des variations de cours des devises (D) | | |
| Incidence des changements dans les principes retenus (E) | | |
| Variation de trésorerie (A)+(B)+(C)+(D)+(E) | -121 064 | 1 183 071 |
| Trésorerie d'ouverture | 442 616 | -740 455 |
| Trésorerie de clôture | 321 552 | 442 616 |
| Variation de trésorerie (bouclage) | -121 064 | 1 183 071 |
| Contrôle | | |

**GROUPE
MALTERIES FRANCO-BELGES**

**COMPTES CONSOLIDÉS
AU 30/06/2009**

BILAN CONSOLIDE AU 30/06/2009

| (en KEuros) | Notes | 30/06/2009 | 30/06/2008 |
|---|-------|----------------|----------------|
| ACTIF | | | |
| Immobilisations incorporelles | 4 | 450 | 434 |
| Immobilisations corporelles | 5 | 27 685 | 19 651 |
| Participation dans les entreprises associées | 6 | 75 582 | 84 347 |
| Autres actifs non courants | 7 | 6 095 | 5 809 |
| Impôts différés | | 0 | 0 |
| Autres actifs long terme | | 0 | 0 |
| Actifs non-courants | | 109 812 | 110 241 |
| Stocks et en-cours | | 24 932 | 14 330 |
| Clients et autres débiteurs | | 6 669 | 6 662 |
| Créances d'impôt | | 0 | 0 |
| Autres actifs courants | | 114 | 40 |
| Instruments de trésorerie - Actif | | 319 | 454 |
| Trésorerie | 8 | 415 | 154 |
| Total Actifs courants | | 32 449 | 21 640 |
| TOTAL DE L'ACTIF | | 142 261 | 131 881 |
| PASSIF ET CAPITAUX PROPRES | | | |
| Capital | | 15 123 | 15 123 |
| Primes liées au capital | | 14 397 | 14 397 |
| Autres réserves | | 5 656 | 17 886 |
| Résultats accumulés (*1) | | 61 590 | 51 363 |
| Capitaux propres (Part du groupe) | | 96 766 | 98 769 |
| Intérêts minoritaires | | 0 | 0 |
| Total intérêts minoritaires | | 0 | 0 |
| Capitaux propres | | 96 766 | 98 769 |
| Emprunts et dettes financières | 8 | 706 | 1 704 |
| Provisions pour retraites et engagements similaires | 9 | 725 | 691 |
| Autres provisions non courantes | 9 | 18 | 0 |
| Impôts différés | 10 | 6 501 | 2 397 |
| Autres passifs non courants | | 19 | 29 |
| Passifs non courants | | 7 971 | 4 821 |
| Emprunts et concours bancaires (part à -1 an) | 8 | 1 180 | 1 501 |
| Provisions (part à -1 an) | 9 | 2 133 | 2 270 |
| Fournisseurs et autres créditeurs | | 33 246 | 24 507 |
| Dettes d'impôts | | 955 | 0 |
| Autres passifs courants | | 10 | 13 |
| Passifs courants | | 37 524 | 28 291 |
| TOTAL DU PASSIF | | 45 495 | 33 112 |
| TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES | | 142 261 | 131 881 |
| (*1) dont résultat de la période part du Groupe | | 11 028 | 14 736 |

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 30/06/2009

| (en K€uros) | Notes | 30/06/2009 | 30/06/2008 |
|---|-------|---------------|---------------|
| COMPTE DE RESULTAT | | | |
| Produits des activités ordinaires | 11 | 106 010 | 90 343 |
| Autres produits de l'activité | 12 | 1 658 | 15 |
| Achats consommés | | (85 137) | (68 505) |
| Charges externes | | (9 068) | (9 375) |
| Charges de personnel | | (4 302) | (4 427) |
| Impôts et taxes | | (1 369) | (1 186) |
| Amortissements et provisions | 15 | 5 240 | (1 167) |
| Variation des stocks d'en-cours et produits finis | | 3 203 | (698) |
| Autres produits et charges opérationnels courants | | 60 | (1 513) |
| Résultat opérationnel courant | | 16 295 | 3 487 |
| Résultat sur cession de participations consolidées | | 0 | 0 |
| Autres produits et charges opérationnels non courants | 13 | (556) | 34 |
| Résultat opérationnel | | 15 739 | 3 521 |
| Coût de l'endettement financier | | (740) | (869) |
| Quote-part de résultat dans les entreprises associées | 17 | 878 | 12 538 |
| Autres produits et charges financiers | | 193 | 651 |
| Résultat avant impôt | | 16 070 | 15 841 |
| Impôts sur les bénéfices | 16 | (5 042) | (1 105) |
| Résultat | | 11 028 | 14 736 |
| Part du Groupe | | 11 028 | 14 736 |
| Part des minoritaires | | 0 | 0 |
| Nombre de titres | | 495 984 | 495 984 |
| Résultat Net par action en euro | | 22,2 | 29,7 |
| Résultat Net dilué par action en euro | | 22,2 | 29,7 |

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE AU 30/06/2009

| (en K€uros) | Notes | 30/06/2009 | 30/06/2008 |
|--|-------|----------------|----------------|
| TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE | | | |
| Résultat net de l'ensemble consolidé | | 11 028 | 14 736 |
| Ajustements | | | |
| Résultat des sociétés mises en équivalence | | (878) | (12 538) |
| Dotations aux amortissements et provisions | | (5 203) | 620 |
| Plus et moins values de cession | | (138) | (8) |
| Dividendes (titres non consolidés) | | (26) | (26) |
| Elimination des profits et pertes latents liés aux variations de juste valeur | | 277 | (422) |
| Autres produits et charges sans incidence de trésorerie | 18 | 8 | |
| Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier et impôt | | 5 068 | 2 362 |
| Charge d'impôt (y compris impôts différés) | | 5 042 | 1 105 |
| Coût de l'endettement financier | | 740 | 869 |
| Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt | | 10 850 | 4 336 |
| Variation du BFR | 19 | (3 534) | (1 148) |
| Impôts versés | | (57) | (5) |
| Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles (A) | | 7 259 | 3 183 |
| Coût d'acquisition des titres | 1 | (3 387) | |
| Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles | | (2 986) | (2 600) |
| Variation des actifs financiers | | (285) | (5 080) |
| Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles | | 192 | 8 |
| Dividendes reçus (titres non consolidés) | | 26 | 26 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement (B) | | (6 440) | (7 646) |
| Augmentation de capital | | | |
| Emission d'emprunts | | 60 | 66 |
| Remboursement d'emprunts | | (1 395) | (2 680) |
| Intérêts financiers nets versés | | (749) | (881) |
| Dividendes payés aux actionnaires du groupe | | | 1 |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement (C) | | (2 084) | (3 494) |
| Incidence de la var des taux de change (D) | | | |
| Incidence chgt de principes comptables (E) | | | |
| Variation de trésorerie (A)+(B)+(C)+(D)+(E) | | (1 265) | (7 957) |
| Trésorerie d'ouverture | 8 | (11 853) | (3 896) |
| Trésorerie de clôture | 8 | (13 118) | (11 853) |
| Variation de trésorerie | | (1 265) | (7 957) |

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

| (en K€uros) | Capital | Primes | Réserve de conversion | Réserves | Résultats accumulés | Capitaux propres part du groupe | Intérêts minoritaires | Capitaux propres |
|--|---------|--------|-----------------------|----------|---------------------|---------------------------------|-----------------------|------------------|
| VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS | | | | | | | | |
| Situation au 30 juin 2007 | 15 123 | 14 397 | 3 757 | 11 708 | 34 168 | 79 153 | | 79 153 |
| Incidences des changements de présentation comptable | | | | | 3 | 3 | | 3 |
| Situation ajustée au 30 juin 2007 | 15 123 | 14 397 | 3 757 | 11 708 | 34 171 | 79 156 | | 79 156 |
| Écarts de conversion | | | 4 703 | 174 | | 4 877 | | 4 877 |
| Résultat de la période | | | | | 14 736 | 14 736 | | 14 736 |
| Dividendes versés | | | | | | | | |
| Autres mouvements | | | | (2 456) | 2 456 | 0 | | 0 |
| Situation au 30 juin 2008 | 15 123 | 14 397 | 8 460 | 9 426 | 51 363 | 98 769 | | 98 769 |
| Écarts de conversion | | | (13 031) | | | (13 031) | | (13 031) |
| Résultat de la période | | | | | 11 028 | 11 028 | | 11 028 |
| Dividendes versés | | | | | | | | |
| Autres mouvements (*1) & (*2) | | | 549 | 252 | (801) | 0 | | 0 |
| Situation au 30/06/2009 | 15 123 | 14 397 | (4 022) | 9 678 | 61 590 | 96 766 | | 96 766 |

(*1) Effet variation taux d'intégration de la société CIM sur la réserve de conversion suite au rachat de titres pour 549 K€.

(*2) Affectation du résultat de l'exercice précédent en réserves pour 252 K€

**GROUPE
MALTERIES FRANCO-BELGES**

**ANNEXES
AUX COMPTES CONSOLIDÉS
AU 30/06/2009**

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| NOTE 1 – Périmètre de Consolidation | 8 |
| NOTE 2 – Evènements postérieurs à la clôture | 9 |
| NOTE 3 – Principes Comptables | 9 |
| NOTE 4 – Immobilisations incorporelles | 15 |
| NOTE 5 – Immobilisations corporelles | 16 |
| NOTE 6 – Participations dans les entreprises associées | 16 |
| NOTE 7 – Autres actifs non courants | 17 |
| NOTE 8 – Emprunts, Dettes financières, Concours bancaires, Dette nette | 18 |
| NOTE 9 – Provisions | 19 |
| NOTE 10 – Actifs et Passifs d'impôt différé comptabilisés au bilan | 19 |
| NOTE 11 – Information sectorielle | 20 |
| NOTE 12 – Accord de péréquation | 20 |
| NOTE 13 – Autres produits et Charges opérationnels non courants | 20 |
| NOTE 14 – Evaluation des Unités Génératrices de Trésorerie | 20 |
| NOTE 15 – Amortissements et Provisions | 21 |
| NOTE 16 – Impôts Sociétés | 21 |
| NOTE 17 – Quote-part de résultat dans les entreprises associées | 22 |
| NOTE 18 – Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie | 23 |
| NOTE 19 – Variation du Besoin de fonds de roulement | 23 |
| NOTE 20 – Dettes garanties par des sûretés réelles | 23 |
| NOTE 21 – Montant des engagements financiers | 23 |
| NOTE 22 – Gestion des risques | 25 |
| NOTE 23 – Honoraires des commissaires aux comptes | 26 |

NOTE 1 – Périmètre de Consolidation

Le périmètre consolidé se résume quantitativement comme suit :

| | |
|-------------------------------|-------|
| Intégrations globales | 1 |
| Intégrations proportionnelles | - |
| Sociétés mises en équivalence | 1 |
| | <hr/> |
| Total | 2 |

Les sociétés Malteries Franco-Belges et Compagnie Internationale de Malteries clôturent leur exercice au 30 juin 2009.

Société mère

| | Siège social | % intérêt de M.F.B. | % contrôle de M.F.B. |
|-------------------------|---|---------------------|----------------------|
| MALTERIES FRANCO-BELGES | Quai du Général Sarrail 10400 NOGENT SUR SEINE | 100.00 | 100.00 |

Sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence

| | Siège social | % intérêt de M.F.B. | % contrôle de M.F.B. |
|--|---|---------------------|----------------------|
| COMPAGNIE INTERNATIONALE DE MALTERIES (C.I.M.) | Quai du Général Sarrail 10400 NOGENT SUR SEINE | 46.49 | 46.49 |

Selon le pacte d'Actionnaires du 11.12.01 et son avenant du 24.03.05, MFB a effectué en date du 30.06.08 avec effet de transfert de propriété sous 30 jours, une levée d'option de 104 855 actions d'1/3 des titres de la CIM possédées par Unigrain pour un montant de 3 386 K€. Cette opération a porté le pourcentage de détention de la CIM de 43,66 % à 46,49 %.

Par ailleurs, le principal actionnaire hors Groupe détient 50,7 % du capital de la CIM au 30 juin 2009. La société MFB consolide de ce fait la CIM et ses filiales selon la méthode par mise en équivalence.

Filiales de la C.I.M.

| | Siège social | % contrôle de la C.I.M. |
|----------------------------------|---|-------------------------|
| MALTERIE SOUFFLET ST PETERSBOURG | 194292 Saint Petersburg FEDERATION DE RUSSIE | 69.97 |
| SLODOWNIA SOUFFLET POLSKA | 61285 Poznan POLOGNE | 100.00 |
| SOUFFLET MALTERIE ROUMANIE | 120118 Buzau 1 ROUMANIE | 100.00 |

| | Siège social | % contrôle de la C.I.M |
|-----------------------------|--|------------------------|
| MALTERIE SOUFFLET HONGRIE | 8800 Nagykanisza HONGRIE | 100.00 |
| SLADOVNY SOUFFLET CR | 796 26 Prostejov REPUBLIQUE TCHEQUE | 100.00 |
| BMC AKCIOVA SPOLECNOST | 140 00 Praha REPUBLIQUE TCHEQUE | 100.00 |
| SOUFFLET MALTING KAZAKHSTAN | Tekeli KAZAKHSTAN | 94.93 |
| MALTINEX | 21400 Backa Palanka SERBIE | 100.00 |
| SLAVUTA MALTING PLANT | 30000 Slavuta UKRAINE | 92.92 |

NOTE 2 – Evènements postérieurs à la clôture

Selon le Pacte d'Actionnaires en date du 11 décembre 2001 et de son avenant du 24 mars 2005, la société a fait une levée d'option en date du 30 juin 2009 avec effet de transfert de propriété au 27 Juillet 2009 de 45 255 titres de la COMPAGNIE INTERNATIONALE DE MALTERIES possédés par UNIGRAINS, l'acquisition ayant lieu pour un montant de 2 165 750,73 euros.

NOTE 3 – Principes Comptables

Malteries Franco-Belges est cotée sur le marché Euronext Paris – Compartiment C.

L'exercice social a une durée de 12 mois commençant le 1^{er} juillet 2008 et finissant le 30 juin 2009. Les états financiers sont présentés en milliers d'Euros.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 05 Octobre 2009.

Les comptes consolidés au 30 juin 2009 du Groupe MFB sont réalisés conformément aux principes et méthodes définis par le référentiel international IFRS : International Financial Reporting Standards tels qu'adoptés par l'Union Européenne (règlement 1606/2002 du Conseil Européen du 19 juillet 2002).

Les états financiers présentés ci-après ne tiennent pas compte des révisions de normes non encore approuvées par le Comité de la Réglementation Comptable Européen, ni des projets de normes en cours au niveau de l'IASB (International Accounting Standards Board), ni des normes et interprétations publiées mais non entrées en vigueur.

Par ailleurs, la société n'a pas identifié de normes la concernant approuvées par le Comité de la Réglementation Comptable Européen et pouvant être appliquées pas anticipation au 1er juillet 2008.

ESTIMATION DE LA DIRECTION

Pour l'établissement des états financiers conformément aux normes IFRS, le Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe.

La Direction revoit régulièrement ces estimations et appréciations sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif.

Les résultats réels futurs sont susceptibles de différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

CONVERSION DES ELEMENTS EN MONNAIE ETRANGERE

Conversion des comptes des filiales étrangères

Les comptes de bilan des filiales étrangères dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au taux de clôture. Le compte de résultat et les flux du tableau de flux de trésorerie sont convertis au taux moyen. La différence de change entre la conversion du compte de résultat au taux moyen et sa conversion au taux de clôture est inscrite au poste « Capitaux propres » dans la rubrique « Écarts de conversion ». Il en est de même pour la différence de change constatée lors de la conversion des capitaux propres d'ouverture au taux de clôture. Aucune filiale du groupe n'est présente dans un pays considéré à forte inflation.

Conversion des transactions en monnaie étrangère

Les transactions en devises étrangères sont converties au cours de change à la date de transaction. Les créances et les dettes libellées en monnaie étrangère sont converties au taux de clôture. Les pertes et profits en résultant sont portés au compte de résultat en pertes et gains de change.

Écarts de conversion antérieurs à la date de transition aux IFRS

Le groupe a retenu l'option offerte par la norme IFRS 1 en remettant à zéro les écarts de conversion précédemment calculés lors de la conversion des comptes des filiales étrangères en euros. Le montant existant au 30 juin 2004 a été reclassé en réserves, sans impact sur les capitaux propres du groupe. Il ne sera donc pas tenu compte dans les résultats de cessions futures d'entités consolidées ou associées des écarts de conversion antérieurs à la date de transition aux IFRS.

ECARTS D'ACQUISITION

Le groupe n'avait pas d'écarts d'acquisition positifs à la date de la première application des normes IFRS, 1^{er} juillet 2004, et n'en a toujours pas à la clôture de l'exercice.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les normes IAS 32 et IAS 39 relatives aux instruments financiers n'ont été appliquées qu'à compter du 1^{er} juillet 2005.

Afin de gérer son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt, le groupe utilise des instruments dérivés conclus avec des contreparties de premier rang.

Principes communs relatifs aux instruments financiers de couverture

Les instruments utilisés sont limités aux produits suivants : achats et ventes à terme de devises, swaps de devises, achats et ventes d'options de change dans le cadre de la couverture du risque de change ; swaps de taux d'intérêts, achats et ventes de caps et de floors dans le cadre de la couverture du risque de taux.

Ils ont pour caractéristiques :

- de n'être utilisés qu'à des fins de couverture
- de n'être traités qu'avec des banques françaises et étrangères de premier rang
- de ne présenter aucun risque de liquidité en cas de retournement éventuel.

L'utilisation de ces instruments, le choix des contreparties et plus généralement la gestion de l'exposition au risque de change, et au risque de taux font l'objet d'états de reporting spécifiques à destination des organes de direction.

Règles de couverture

En matière de risque de change : le principe appliqué au sein du groupe est de couvrir, lorsque le marché et la législation locale le permettent, les risques de change résiduels découlant des opérations commerciales.

En matière de risque de taux : le principe est de couvrir, au niveau d'une filiale spécialisée, sous forme de macro-couverture, tout ou partie des passifs financiers dans la mesure où ces derniers présentent un caractère prévisible et récurrent.

Méthodes de comptabilisation

Les instruments financiers ne font volontairement pas l'objet d'une comptabilité de couverture afin de ne pas alourdir les procédures administratives du Groupe. Dans ce cas, la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans le compte de résultat.

ELIMINATION DES COMPTES INTRA-GROUPE

Toutes les transactions et tous les actifs et passifs réciproques entre les entreprises consolidées par intégration globale sont éliminées. Les opérations internes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

ACTIFS NON COURANTS

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles n'ayant pas fait l'objet de regroupement d'entreprise figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production. Elles n'ont pas fait l'objet de réévaluation.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 16 – Immobilisations corporelles, les durées d'amortissement pratiquées sont conformes à la durée d'utilisation des biens concernés :

- Constructions : 10 à 50 ans
- Matériel et outillage : 10 à 30 ans
- Autres immobilisations corporelles : 4 à 25 ans

La décomposition a été réalisée selon la méthode de reconstitution du coût historique amorti.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les contrats de crédit-bail et autres contrats de location financement ayant pour objet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs sont classés en tant que contrats de location financement et l'actif loué est inscrit au bilan avec en contrepartie une dette initialement de même montant.

Autres actifs financiers

Les participations non consolidées figurent au bilan en « Autres actifs non courant » pour leur coût d'acquisition éventuellement déprécié lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au prix d'acquisition.

Dépréciation des actifs

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur des écarts d'acquisition positifs est testée chaque année.

La valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès lors qu'un indice de perte de valeur apparaît.

Le Groupe a défini des indicateurs de perte de valeur et surveille ces indices au niveau de chaque Unité Génératrice de Trésorerie (U.G.T.) Chaque entité du Groupe générant ses propres flux de trésorerie, il a donc été défini comme règle de retenir l'entité juridique comme équivalent U.G.T.

La valeur nette comptable des écarts d'acquisition positifs a été affectée aux différentes UGT définies.

Dans le cas où il en ressort un risque de perte de valeur pour une UGT, une approche par les flux de trésorerie estimés futurs est mise en œuvre, laquelle consiste à déterminer la juste valeur de l'UGT par actualisation des flux de trésorerie estimés futurs. Lorsque cette valeur d'utilité de l'UGT se révèle inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur des écarts d'acquisition est constatée dans les comptes. Lorsque la perte de valeur s'avère supérieure au solde de l'écart d'acquisition positif de l'UGT à provisionner, une provision complémentaire est alors constatée sur les actifs incorporels et corporels. La perte de valeur ainsi constatée permet de ramener la valeur nette comptable des actifs de l'UGT à leur valeur recouvrable, définie comme le plus haut de la juste valeur nette et de la valeur d'utilité.

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

| | |
|---------------------------------|--------|
| Taux d'actualisation | 9,85 % |
| Taux d'intérêt de la dette | 4,70 % |
| Taux de croissance à long terme | 0 % |

ACTIFS COURANTS

Stocks

Les stocks sont évalués au coût de revient selon la méthode du coût moyen pondéré.

Ils sont dépréciés dès lors que leur valeur nette réalisable devient inférieure à leur coût de revient.

Créances d'exploitation

Les créances commerciales sont comptabilisées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué des éventuelles dépréciations.

PASSIFS NON COURANTS

Emprunts

Les emprunts et découverts bancaires portant intérêts sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti ; la différence entre le coût et la valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts, selon la méthode du taux d'intérêts effectif.

Provisions

Les provisions pour risques et charges constituent des passifs dont les échéances ou les montants ne sont pas fixés de façon précise. Les provisions pour risques et charges ont été évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation. Lorsqu'il s'agit de l'évaluation d'une obligation unique et en présence de plusieurs hypothèses d'évaluation de la sortie de ressources, il a été retenu la meilleure estimation du passif correspondant à l'hypothèse la plus probable.

Les contrats déficitaires non entièrement exécutés à la date d'arrêté font l'objet d'une provision, calculée contrat par contrat. Il n'y a pas de compensation entre les contrats bénéficiaires et les contrats déficitaires.

Engagements retraites et avantages au personnel

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, le groupe participe à des régimes de retraites et d'indemnités de départs.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le groupe comptabilise en compte de résultat « Charges de personnel » les cotisations dues au titre de chaque exercice, n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Par ailleurs, certains engagements de retraite mis en place dans le groupe sont des régimes à prestations définies et font par conséquent l'objet d'une évaluation selon la méthode des unités de crédit projetées, en respect de la norme IAS 19 – *Avantages au personnel*. Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ en retraite. Le coût annuel du régime représente le coût attribuable à une année de service additionnelle pour chacun des participants.

Le groupe utilise la méthode du « Corridor » selon laquelle seuls les écarts actuariels représentant plus de 10 % des engagements ou des placements sont amortis sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés. Le Groupe a fait le choix de ne pas utiliser le dernier amendement d'IAS 19 permettant de comptabiliser directement en capitaux propres les écarts actuariels.

Les hypothèses retenues sont :

- Taux d'actualisation : les taux d'actualisations retenus correspondent au taux des obligations d'entreprises notées AA sur la zone Euro et d'une durée de plus de 10 ans (durée de l'engagement calculée en 2005).
Le taux retenu au 30 juin 2009 de 5,80 % provient des indices Iboxx (corporate AA).
- Taux de rotation : une étude des sorties par âge et par cause de sortie a été réalisée sur les trois derniers exercices.
- Taux d'augmentation des salaires : le taux d'augmentation des salaires retenu est de 3 % pour toutes les catégories de salariés.
- Tables de mortalité : les tables INSEE 2000/2002 Masculine et Féminine ont été retenues.
- Taux de charges sociales : les taux de charges sociales retenus correspondent aux taux de charges en vigueur.
- Hypothèse de départ : départ volontaire du salarié.

PASSIFS COURANTS

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

IMPOTS DIFFERES

Conformément aux dispositions de la norme IAS 12, l'impôt différé est déterminé selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur base fiscale en utilisant les taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés sont constatés et la probabilité de leur récupération est évaluée. Si leur récupération dans les années futures n'est pas raisonnablement certaine, une provision est enregistrée pour ramener l'actif net d'impôt à la valeur qu'il est probable de recouvrer. L'économie potentielle d'impôt sur les déficits reportables n'est retenue que lorsqu'ils présentent un caractère probable d'imputation.

Au bilan, le Groupe compense les actifs et passifs d'impôt différé si l'entité possède un droit légal de compenser les impôts courants actifs et passifs et si les actifs et passifs d'impôt différé relèvent de natures d'impôt levées par la même autorité de taxation.

COMPTE DE RESULTAT

Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont composés de la valeur hors taxes des biens et services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après élimination des ventes intra-groupe. Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés (généralement, à la date du transfert de propriété des produits).

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, donc après déduction des remises ou rabais commerciaux.

Les coûts de transport et de manutention facturés aux clients sont compris dans le chiffre d'affaires. Les coûts de transport supportés par le groupe sont inclus dans le coût des biens vendus.

Résultat des opérations faites en commun

Un accord de péréquation a été conclu entre la société Malteries Franco Belges (M.F.B.) et deux sociétés du Groupe Soufflet (Malteries Soufflet et Société des Malteries d'Alsace). Cet accord permet de faire jouer pleinement les synergies et d'optimiser la logistique.

Afin de répartir équitablement le résultat entre ces trois sociétés, la marge brute économique est répartie entre les sociétés au prorata des quantités vendues.

La marge brute économique correspond à la marge brute de chaque société (ventes moins achats et frais sur ventes) diminuée des frais financiers liés à l'exploitation (sur stock, crédits clients et fournisseurs) et des autres éléments d'exploitation relatifs à la commercialisation des produits.

Résultat opérationnel courant

Le groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat de l'ensemble consolidé avant prise en compte :

- des plus et moins values de cessions d'actifs ;
- des autres produits et charges d'exploitation qui comprennent principalement l'effet des :
 - coûts de restructuration ;
 - pertes de valeur d'actifs (y compris des écarts d'acquisition) ;
 - litiges ou événements très inhabituels ;
 - des produits et charges financiers ;
 - des impôts ;
 - du résultat net des entreprises associées.

Les frais de recherche et développement sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels comprennent des éléments significatifs qui, en raison de leur nature et de leur caractère inhabituel, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du groupe. Ils incluent principalement les plus ou moins-values de cession d'activités et de participations consolidées ainsi que les pertes de valeur constatées sur des actifs incorporels (y compris écarts d'acquisition positifs) relatifs à des participations consolidées.

Autres produits et charges financiers

Cette rubrique intègre principalement les pertes et gains de change, les charges et produits financiers sur instruments financiers, et les autres charges et produits financiers divers.

NOTE 4 – Immobilisations incorporelles

La variation des immobilisations incorporelles valeurs brutes se décompose comme suit :

| (en K€uros) | 01/07/2008 | Acquisitions | Cessions | 30/06/2009 |
|--------------------------------------|------------|--------------|----------|------------|
| Autres immobilisations incorporelles | 627 | 8 | | 635 |
| TOTAL | 627 | 8 | | 635 |

La variation des amortissements et dépréciations sur les immobilisations incorporelles se décompose comme suit :

| (en K€uros) | 01/07/2008 | Dotations | Reprises | 30/06/2009 |
|-------------------------------|--------------|-------------|-----------|--------------|
| Am/Dépr. Autres immo. incorp. | (193) | (36) | 44 | (185) |
| Total Dépr. et Amort. | (193) | (36) | 44 | (185) |
| Total Net | 434 | | | 450 |

Le poste de reprises d'amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles de 44 K€ représente une reprise de dépréciation des actifs à la suite de la constatation d'un indice de regain de valeur (cf. note 14).

NOTE 5 – Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations corporelles brutes se décompose comme suit :

| (en KEuros) | 01/07/2008 | acq. | Cess. | Recl. | 30/06/2009 |
|--|---------------|--------------|--------------|--------------|---------------|
| Terrains | 935 | | (12) | | 923 |
| Constructions | 29 374 | 271 | (22) | 143 | 29 766 |
| Installations tech, matériel & outillage | 37 884 | 612 | (81) | 459 | 38 874 |
| Autres immobilisations corporelles | 344 | | | (2) | 342 |
| Immobilisations corporelles en cours | 1 998 | 2 095 | (42) | (1 171) | 2 880 |
| Total Brut | 70 535 | 2 978 | (157) | (571) | 72 785 |

Le solde du poste de reclassement pour (571) K€ représente la mise au rebut de matériels remplacés.

La variation des amortissements et dépréciations sur les immobilisations corporelles se décompose comme suit :

| (en KEuros) | 01/07/2008 | Dot. | Rep. / Cess. | Recl. | 30/06/2009 |
|--|-----------------|----------------|--------------|------------|-----------------|
| Amort. Dépréciat. des constructions | (22 311) | (468) | 3 696 | 248 | (18 835) |
| Amort. Dépréc. install tech, mat. & out. | (28 288) | (963) | 2 946 | 321 | (25 984) |
| Amort. Dépréciat. autres immob corp. | (285) | (15) | 17 | 2 | (281) |
| Total Amortiss. et dépréciations | (50 884) | (1 446) | 6 659 | 571 | (45 100) |
| Total Net | 19 651 | | | | 27 685 |

Les postes de reprises d'amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles de 6 659 K€ comprennent une reprise de dépréciation des actifs pour 6 555 K€ à la suite de la constatation d'un indice de regain de valeur (cf. note 14).

NOTE 6 – Participations dans les entreprises associées

Ce poste correspond à la quote-part des capitaux propres consolidés de la Compagnie Internationale de Malteries (C.I.M.) et de ses filiales au 30 Juin 2009.

Le bilan consolidé synthétique de la C.I.M. au 30 Juin 2009 établi selon les normes IFRS se présente comme suit :

| (en KEuros) | |
|--|----------------|
| Actif | |
| Total immobilisations | 192 740 |
| Autres actifs non courants | 1 149 |
| Actif courants | 188 880 |
| Actifs destinés à être cédés | |
| Total | 382 769 |
| Passif | |
| Capitaux propres du Groupe CIM (dont résultat part du Groupe - 2 586 k€) | 162 361 |
| Intérêts minoritaires | 7 105 |
| Emprunts et dettes assimilées non courants | 41 171 |
| Autres passifs non courants | 8 306 |
| Passifs courants | 163 826 |
| Total | 382 769 |

Pour MFB la quote part des capitaux propres de CIM et ses filiales à l'issue de la période est :

162 361 K€ x 46,49 % = 75 483 K€
 écart d'acquisition sur titres CIM acquis : 99 K€

Titres mis en équivalence au bilan de MFB : 75 581 K€

NOTE 7 – Autres actifs non courants

La variation des autres actifs financiers en valeurs brutes se décompose comme suit :

| (en K€uros) | 01/07/2008 | Acq. | Cess. | Ecart conv. | 30/06/2009 |
|--|--------------|------------|-------------|-------------|--------------|
| Titres de participation non consolidés | 94 | | | | 94 |
| Titres immobilisés (non courants) | 557 | | | | 557 |
| Prêts > 1 an | 5 139 | 304 | | | 5 443 |
| Dépôts et cautionnements versés > 1 an | 113 | | (18) | | 95 |
| TOTAL | 5 903 | 304 | (18) | 0 | 6 189 |

La variation des provisions sur les autres actifs financiers se décompose comme suit :

| (en K€uros) | 01/07/2008 | Dot. | Rep. / Cess. | Ecart conv. | 30/06/2009 |
|--|-------------|----------|--------------|-------------|-------------|
| Dépréciations sur titres de participation non consolidés | (94) | 0 | 0 | | (94) |
| TOTAL | (94) | 0 | 0 | 0 | (94) |

Les titres de participation non consolidés correspondent à 529 titres de la société MALTEX (sur un total de 530).

| (en K€uros) | valeur nette des titres | % d'intérêt | Capitaux propres au 30 juin 2009 | dont Résultat |
|---------------|-------------------------|---------------|----------------------------------|---------------|
| MALTEX | 0 | 99,81% | (45) | (16) |

La situation nette de cette société étant négative, les titres sont provisionnés à 100 %.

La société MALTEX étant sans activité est de fait non consolidée.

Les titres immobilisés (non courants) correspondent à des participations en capital au sein des sociétés dans lesquelles le Groupe :

- détient moins de 20 % du capital

| | |
|--------------|-----|
| Valeur brute | 557 |
| Dépréciation | 0 |
| Valeur nette | 557 |

| (en K€uros) | valeur nette des titres | % d'intérêt | Derniers capitaux propres connus | Dont dernier résultat connu | Date clôture |
|--------------------|-------------------------|-------------|----------------------------------|-----------------------------|--------------|
| Secobra recherches | 544 | 10,33% | 17 081 | 602 | 30/06/2008 |
| GIAC | 13 | 0,23% | 5 818 | 45 | 31/12/2008 |

La ventilation par échéance des actifs financiers se décompose comme suit :

| (en K€uros) | TOTAL | de 1 an à 5 ans | + 5 ans |
|--|-------|-----------------|---------|
| Prêts > 1 an | 5 443 | 5 406 | 37 |
| Dépôts et cautionnements versés > 1 an | 95 | | 95 |

NOTE 8 – Emprunts, Dettes financières, Concours bancaires, Dette nette

La variation des autres actifs financiers en valeurs brutes se décompose comme suit :

| (en K€uros) | 01/07/2008 | Augmentation monétaire ou calculée | Diminution monétaire | Reclasst | Ecart de conversion | 30/06/2009 |
|--|--------------|------------------------------------|----------------------|--------------|---------------------|--------------|
| Emprunts et dettes financières non courants | | | | | | |
| Emprunts > 1 an | 1 519 | | | (982) | | 537 |
| Participation des salariés > 1 an | 185 | 61 | (75) | | | 171 |
| TOTAL | 1 704 | 61 | (75) | (982) | 0 | 708 |
| Emprunts courants et concours bancaires | | | | | | |
| Emprunts < 1 an | 1 320 | | (1 320) | 982 | | 962 |
| Intérêts courus sur emprunts | 16 | 7 | (16) | | | 7 |
| Concours bancaires (trésorerie passive) | 135 | (42) | | | | 93 |
| Intérêts courus non échus - passif | 1 | | | | | 1 |
| Instruments de trésorerie - Passif | 29 | 68 | | | | 97 |
| TOTAL | 1 501 | 33 | (1 336) | 982 | 0 | 1 180 |

L'échéancier des emprunts et dettes financières non courants est le suivant :

| | de 2 à 5 ans | supérieur à 5 ans | TOTAL |
|-----------------------------------|--------------|-------------------|------------|
| Emprunts > 1 an | 526 | 11 | 537 |
| Participation des salariés > 1 an | 171 | | 171 |
| TOTAL | 697 | 11 | 708 |

L'endettement financier net est :

| (en K€uros) | 01/07/2008 | Variation globale de la période | Virement à moins d'un an des dettes non courantes | Incidence des variations des taux de change | Autres | 30/06/2009 |
|--|-----------------|---------------------------------|---|---|----------|-----------------|
| Trésorerie Brute | 154 | 261 | | | | 415 |
| Valeurs mobilières de placement | 0 | | | | | 0 |
| Comptes courants actif vis à vis des sociétés liées Hors Groupe (1) | 87 | (81) | | | | 6 |
| Comptes courants passif vis à vis des sociétés liées Hors Groupe (2) | (11 958) | (1 487) | | | | (13 445) |
| Soie débiteurs et concours bancaires courants | (136) | 42 | | | | (94) |
| Total des disponibilités et valeurs mobilières de placement | (11 853) | (1 265) | | | | (13 118) |
| Dettes financières courantes | (1 320) | 1 320 | (982) | | | (982) |
| Dettes financières non courantes | (1 519) | | 982 | | | (537) |
| Intérêts courus sur emprunts | (16) | 9 | | | | (7) |
| Total des dettes financières | (2 855) | 1 329 | 0 | | | (1 526) |
| DETTE NETTE | (14 708) | 64 | 0 | 0 | 0 | (14 644) |

(1) Les comptes courants actif vis à vis des sociétés liées Hors Groupe sont présentés dans le poste "Clients et autres débiteurs" au bilan.

(2) Les comptes courants passif vis à vis des sociétés liées Hors Groupe sont présentés dans le poste "Fournisseurs et autres créditeurs" au bilan.

Les comptes courants actif et passif vis à vis des sociétés liées Hors Groupe MFB, fonctionnent en pratique comme des comptes de trésorerie. Ils sont présentés de ce fait dans la partie Trésorerie du Tableau des Flux de Trésorerie.

Les instruments de trésorerie actif et passif en ont en revanche été exclus au 30 juin 2008 [variation (422)] comme au 30 juin 2009 [variation 211].

NOTE 9 – Provisions

Les postes de provisions se décomposent comme suit :

| (en K€uros) | 01/07/2008 | Dot. | Rep. résult. Prov. utilisées | 30/06/2009 |
|---|--------------|------------|---------------------------------|--------------|
| Provisions pour retraites et engagements similaires | 691 | 66 | (32) | 725 |
| Autres provisions pour risques > 1 an | | 18 | | 18 |
| Provisions pour restructurations | 2 270 | 152 | (289) | 2 133 |
| Total prov. risques et charges | 2 961 | 236 | (321) | 2 876 |

NOTE 10 – Actifs et Passifs d'impôt différé comptabilisés au bilan

Les actifs et passifs d'impôt différé portent sur les éléments suivants :

| (en K€uros) | ACTIFS | | PASSIFS | |
|--|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| | Exercice 2008/2009 | Exercice 2007/2008 | Exercice 2008/2009 | Exercice 2007/2008 |
| Immobilisations corporelles | (33) | (33) | 42 | 69 |
| Actifs financiers à la juste valeur | | | 74 | |
| Clients et autres débiteurs | | | 31 | 12 |
| Provisions | | | 6 932 | 3 832 |
| Autres éléments | (559) | (665) | 14 | |
| Déficits fiscaux reportables | | (818) | | |
| Dettes (créances) fiscales | (592) | (1 516) | 7 093 | 3 913 |
| Compensation | 592 | 1 516 | (592) | (1 516) |
| DETTES (CREANCES) FISCALES NETTES | | | 6 501 | 2 397 |

NOTE 11 – Information sectorielle

Information sectorielle de premier niveau : analyse par Zone Géographique (en K€uros)

| | France | Union Européenne Hors France | Communauté des Etats Indépendants | Autres pays d'Europe | Reste du monde | Total |
|---|---------|---------------------------------|---|----------------------------|-------------------|---------|
| 30/06/2009 (exercice 2008/2009) | | | | | | |
| Chiffres d'affaires | 94 084 | 1 039 | 809 | | 10 078 | 106 010 |
| Actifs sectoriels | 142 261 | | | | | 142 261 |
| Résultat opérationnel | 15 739 | | | | | 15 739 |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles | (2 986) | | | | | (2 986) |
| 30/06/2008 (exercice 2007/2008) | | | | | | |
| Chiffres d'affaires | 80 969 | 1 416 | | 1 205 | 6 753 | 90 343 |
| Actifs sectoriels | 131 881 | | | | | 131 881 |
| Résultat opérationnel | 3 521 | | | | | 3 521 |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles | (2 600) | | | | | (2 600) |

NOTE 12 – Accord de péréquation

La société M.F.B. a comptabilisé sur la période dans le poste "Autres produits et charges opérationnels courants" du compte de résultat consolidé, au titre de l'accord de péréquation décrit à la note 3, un produit de 1 658 K€.

NOTE 13 – Autres produits et Charges opérationnels non courants

Les postes des autres produits et charges opérationnels non courants se décomposent comme suit :

| (en K€uros) | Exercice 2008/2009 | Exercice 2007/2008 |
|--|-----------------------|-----------------------|
| Produits de cession d'immobilisations corporelles | 192 | 8 |
| VNC des immobilisations corporelles cédées | (54) | |
| Autres produits et charges exceptionnelles | (683) | (155) |
| Dotations et reprises aux provisions créances d'exploitation | (23) | (5) |
| Dotations et reprises aux provisions pour risques et charges | 119 | 198 |
| Dotations et reprises except. sur immobilisations | (123) | (12) |
| Transferts de charges d'exploitation | 16 | |
| TOTAL | (556) | 34 |

NOTE 14 – Evaluation des Unités Génératrices de Trésorerie

A la suite de la constatation d'un indice de regain de valeur, les tests de dépréciation pratiqués selon la méthode dite "DCF" (Discounted Cash Flow) ont conduit à reprendre au 30 juin 2009 en totalité les dépréciations pour perte de valeur des actifs de la société, constatées antérieurement. Une reprise a été comptabilisée à ce titre pour 6 599 K€.

NOTE 15 – Amortissements et Provisions

Le poste d'amortissements et de provisions au compte de résultat se décomposent comme suit :

| (en KEuros) | Exercice 2008/2009 | Exercice 2007/2008 |
|--|-----------------------|-----------------------|
| Dotations aux amortissements et provisions immo. incorporelles | (37) | (37) |
| Dotations aux amortissements et provisions immo. corporelles | (1 322) | (1 130) |
| Reprises aux amortissements et provisions immo. incorporelles | 44 | |
| Reprises aux amortissements et provisions immo. corporelles | 6 555 | |
| TOTAL | 5 240 | (1 167) |

NOTE 16 – Impôts Sociétés

La charge d'impôt de la période du 01/07/2008 au 30/06/2009, qui s'élève à 5 042 K€, se répartit comme suit :

| (en KEuros) | Exercice 2008/2009 | Exercice 2007/2008 |
|--------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Impôts différés | 4 104 | 1 100 |
| Impôts sur les bénéfices | 938 | 5 |
| Carry back | | |
| TOTAL | 5 042 | 1 105 |

Le taux d'impôt de droit commun applicable à l'exercice est de 33,33 %. Le taux d'impôt de droit commun applicable à l'exercice précédent était de 33,33 %. Le taux futur sera de 33,33 %.

| (en KEuros) | |
|--|----------------|
| Résultat net (gain) | 11 027 |
| Charge d'impôt comptabilisée | (5 042) |
| Résultat avant impôt | 16 069 |
| Taux d'impôt normal % | 33,33% |
| Charge d'impôt théorique | (5 356) |
| Différences permanentes | 27 |
| Incidences des distorsions social / fiscal | 27 |
| Impôts /retraitements divers | (19) |
| Incidence des écritures de consolidation | (19) |
| Impact de la contribution complémentaire | (6) |
| Crédits d'impôt et autres imputations | 20 |
| Impact lié aux Stés mise en équivalence | 292 |
| Incidence de situations fiscales particulières | 306 |
| Charge d'impôt réelle | (5 042) |

NOTE 17 – Quote-part de résultat dans les entreprises associées

Le compte de résultat ci-dessous présente le résultat consolidé de la Compagnie Internationale de Malteries et de ses filiales, pour la période allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 Juin 2009.

| <i>(en K€uros)</i> | Exercice 2008/2009 | Exercice 2007/2008 |
|---|-------------------------------|-------------------------------|
| Produits des activités ordinaires | 331 044 | 360 496 |
| Autres produits de l'activité | 186 | 728 |
| Achats consommés | (275 424) | (287 581) |
| Charges externes | (32 678) | (23 745) |
| Charges de personnel | (10 006) | (10 189) |
| Impôts et taxes | (1 079) | (1 181) |
| Amortissements | (8 734) | (8 438) |
| Variation des stocks d'en-cours et produits finis | 27 149 | 14 127 |
| Autres produits et charges opérationnels courants | 1 774 | (3 804) |
| Résultat opérationnel courant | 32 232 | 40 413 |
| Autres produits et charges opérationnels non courants | 1 627 | 741 |
| Résultat opérationnel | 33 859 | 41 154 |
| Revenus des équivalents de trésorerie | 67 | 7 |
| Coût de l'endettement financier brut | (7 746) | (6 807) |
| Coût de l'endettement financier net | (7 679) | (6 800) |
| Autres produits et charges financiers (*) | (29 141) | 5 736 |
| Résultat avant impôt | (2 961) | 40 090 |
| Impôts sur les bénéfices | 700 | (8 602) |
| Résultat après impôt | (2 261) | 31 488 |
| Part du Groupe | (2 586) | 28 719 |
| Part des minoritaires | 325 | 2 769 |
| Nombre de titres | 3 700 754 | 3 700 754 |
| Résultat Net par action en euro | (0,7) | 7,8 |
| Résultat Net dilué par action en euro | (0,7) | 7,8 |

(*) La baisse significative de la plupart des devises des pays de l'Est par rapport à l'Euro et au Dollar a généré des charges financières nettes principalement constituées de :

- pertes nettes de change de 22,1 M€ (dont pertes latentes 12,8 M€) au 30/06/2009 contre une perte nette de 1,5 M€ au 30/06/2008
- pertes nettes sur instruments financiers de 7,0 M€ (dont pertes latentes 2,9 M€) au 30/06/2009 contre un profit net de 6,9 M€ au 30/06/2008

La société C.I.M. et ses filiales sont consolidées par mise en équivalence. La société MFB possède 46,49 % des titres de la société C.I.M.

Pour M.F.B. le résultat des sociétés mises en équivalence sur la période est :

- 2 586 K€ x 46,49 % - 1 202 K€

Le rachat d'une partie des minoritaires de la société
Compagnie Internationale de Malteries (2,83 %) a conduit
à la comptabilisation d'un écart d'acquisition négatif pour :

2 081 K€

879 K€

NOTE 18 – Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie

| <i>(en KEuros)</i> | Exercice 2008/2009 |
|--|-------------------------------|
| Ecart de conversion passif retraités en produits / Dettes fournisseurs | (6) |
| Ecart de conversion actifs retraités en charges / Créances clients | 14 |
| Total | 8 |

NOTE 19 – Variation du Besoin de fonds de roulement

La variation du besoin de fonds de roulement se décompose comme suit :

| <i>(en KEuros)</i> | Exercice 2008/2009 | Exercice 2007/2008 |
|---------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Stocks | (10 602) | (1 149) |
| Clients et débiteurs divers (*) | (176) | (656) |
| Fournisseurs et créditeurs divers (*) | 7 244 | 657 |
| TOTAL | (3 534) | (1 148) |

(*) hors comptes courants présentés en trésorerie.

NOTE 20 – Dettes garanties par des sûretés réelles

NEANT

NOTE 21 – Montant des engagements financiers

Les engagements d'achats et de ventes ne sont pas communiqués. Cette information qui serait de nature à porter préjudice aux intérêts commerciaux fondamentaux de la société n'est pas fournie.

Engagements donnés

Cautions :
NEANT

Contrats de cogénération :

Dans le cadre de son activité, MFB a conclu plusieurs contrats de cogénération d'une durée de 12 ans (Saint Saulve, Brazey, Prouvy) avec des partenaires industriels. Les cogénérateurs sont construits à côté des malteries utilisatrices.

Un cogénérateur permet la production combinée de chaleur et d'électricité. Le fonctionnement et le statut des cogénérateurs sont régis par l'arrêté du 23 janvier 1995. La cogénération se caractérise par un excellent rendement énergétique. Elle permet des économies d'énergie primaire par rapport à des productions distinctes d'électricité (centrales électriques) et de chaleur (chaudières des utilisateurs). Afin de favoriser le développement de ce dispositif, les pouvoirs publics ont instauré différents avantages fiscaux. Par ailleurs, EDF a une obligation d'achat permanente de l'électricité produite par les cogénérateurs.

Pour bénéficier de ces dispositions, les installations de cogénération doivent obtenir un "certificat de conformité", établi par l'administration, qui atteste le respect des caractéristiques suivantes :

- Rendement énergétique global de 65 % minimum (pour 100 KWH de gaz utilisé, 65 KWH d'énergie-chaleur+électricité-produite),
- Rapport chaleur / force supérieur à 50 %
- Utilisation effective de la chaleur produite.

MFB s'est engagé, dans le cadre de ces contrats, à consommer au minimum 65 % de la chaleur produite par le cogénérateur, cette condition étant nécessaire au statut de cogénérateur. L'électricité produite par le cogénérateur est intégralement achetée par EDF.

MFB peut à tout moment décider d'arrêter son activité sur le site où se trouve le cogénérateur, moyennant le versement d'indemnités de résiliations, et peut donc de facto mettre fin à l'activité de l'installation de cogénération quand il l'entend. Toutefois, dans ce cas, l'installation est conservée par le partenaire.

Engagements de paiements de chaleur restant à courir sur les contrats :

| BRAZEY | Engagement | Prix actuel nov- déc-08 €/MWh | Somme due/prix actuel €/an |
|--------------|------------------------|----------------------------------|-------------------------------|
| | d'enlèvement MWh/an | | |
| 2009-2010 | 9 000 | 15,28 | 137 520 |
| 2010-2011 | 9 000 | 15,28 | 137 520 |
| 2011-2012 | 5 485 | 15,28 | 83 811 |
| Total | | | 358 851 |

| PROUVY | Engagement | Prix actuel déc- 08 €/MWh | Somme due/prix actuel €/an |
|--------------|------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| | d'enlèvement MWh/an | | |
| 2009-2010 | 18 600 | 20,41 | 379 626 |
| 2010-2011 | 18 600 | 20,41 | 379 626 |
| 2011-2012 | 18 600 | 20,41 | 379 626 |
| Total | | | 1 138 878 |

| SAINT SAULVE | Engagement | Prix actuel janv- 08 €/MWh | Somme due/prix actuel €/an |
|--------------|------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| | d'enlèvement MWh/an | | |
| 2009-2010 | 6 200 | 20,64 | 127 968 |
| 2010-2011 | 6 200 | 20,64 | 127 968 |
| 2011-2012 | 6 200 | 20,64 | 127 968 |
| Total | | | 383 904 |

Engagements reçus

NEANT

Rémunération des dirigeants

Aucune rémunération ou avantage de toute nature n'a été versé durant l'exercice aux mandataires sociaux par les sociétés du groupe Malteries Franco-Belges.

NOTE 22 – Gestion des risques

Le risque de change

Le Groupe Malteries Franco-Belges a choisi de couvrir, lorsque la législation et les marchés le permettent, les risques de change encourus sur les transactions courantes en devises étrangères.

Les instruments de couverture utilisés sont limités à des contrats de change à terme et à des options de change « vanille » ayant une maturité initiale généralement inférieure à un an.

Dans les pays d'Europe de l'Est, le Groupe MFB couvre son risque de change également en utilisant des emprunts libellés dans la devise du contrat (USD et euros), qui lui permettent de financer les achats de matières premières. Compte tenu du décalage entre l'achat des matières premières et l'encaissement des factures de ventes, le Groupe peut constater des gains ou des pertes de change latentes importantes

Le Groupe a en revanche décidé de ne pas couvrir le risque de change sur les actifs immobilisés situés hors de France ou les emprunts les finançant. Cette décision s'appuie sur les constats suivants :

- Compte tenu des marchés de la plupart des devises concernées, il est impossible de se couvrir sur de longues périodes. Dans le cas où cette couverture serait possible, son coût est prohibitif.
- La valeur de marchés des actifs immobilisés est à ce jour exprimée en monnaie forte, essentiellement euros ou dollar américain.

Cette politique peut avoir pour conséquence des gains ou pertes de change sur la partie des investissements financés par emprunt en devises fortes.

Le risque de taux d'intérêts

Le résultat du Groupe Malteries Franco Belges est exposé au risque de variations des taux d'intérêt. Dans le cadre de sa politique générale, le Groupe arbitre en tout ou partie ce risque en utilisant notamment des swap de taux d'intérêt, des options de type caps, floors ou des combinaisons de ces deux instruments.

Le risque pays

Le groupe ne peut assurer que ses résultats financiers ne seraient pas significativement affectés par un bouleversement des conditions économiques, politiques, et réglementaires dans certains des pays où il est présent.

Le risque de crédit

Dans le cadre de ces activités de marché, le Groupe est exposé au risque de crédit en cas de défaillance d'une contrepartie. Il pratique une sélection rigoureuse fondée sur les notations des agences de rating et l'étude des états financiers.

Compte tenu de la dégradation récente des notations des résultats des établissements de crédit et de la difficulté de compréhension de leurs états financiers, il a été décidé de réduire le nombre des contreparties aux seuls intermédiaires financiers avec lesquels le Groupe est en relations habituelles, notamment en matière de financement.

Dans ce contexte, le Groupe ne prévoit pas dans un horizon prévisible de défaillances de contreparties ayant une incidence significative sur les états financiers du Groupe.

Le risque "matières"

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est exposé au risque de fluctuation des matières premières. Afin de limiter son exposition, un Comité de Gestion des Risques matières premières a été mis en place. Il se réunit de manière hebdomadaire en session limitée dans chaque division, et mensuelle en session élargie regroupant toutes les divisions du Groupe Soufflet. Les positions matières premières sont ainsi analysées et les limites de positions revues en fonction de l'évolution des marchés.

Au cours du 1er semestre de l'exercice 2008 - 2009, les risques des pénuries des matières premières ont disparu en raison d'une récolte d'orge mondiale abondante et d'une stagnation de la demande de malt liée à la situation économique.

Au sein de l'Union Européenne, les prix de l'orge se sont peu à peu rapprochés des prix d'intervention réduisant d'autant les risques encourus sur les prix.

NOTE 23 – Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant dans le compte de résultat de l'exercice est de 64 996€ au titre du contrôle légal des comptes.

KPMG AUDIT
1, cours Valmy
92923 - Paris-La-Défense Cedex

CONSTANTIN ASSOCIES
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu
114 rue Marius AUFAN
92532 – Levallois-Perret

Malteries Franco-Belges

Société Anonyme

Quai du Général Sarrail
10400 Nogent sur Seine

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2009

Malteries Franco-Belges

Société Anonyme

Quai du Général Sarrail
10400 – Nogent-sur-Seine

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2009

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Malteries Franco-Belges, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note située en page 2 de l'annexe qui expose le changement de méthode et de présentation des instruments financiers et ses conséquences.

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 30 juin 2009 ont été réalisées dans un contexte rendant les perspectives économiques difficiles à appréhender. C'est dans ce contexte incertain et en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations que nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé du changement de méthode et de présentation mentionné ci-dessus, et nous avons vérifié que l'annexe et le rapport de gestion donnait une information appropriée sur ce sujet.
- Votre société met en œuvre chaque année un test de dépréciation de la valeur de ses actifs à long terme, selon les principes décrits en pages 5 et 6 de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test et les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que l'annexe donnait une information appropriée sur ce sujet.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part l'observation suivante :

- En application de la loi, nous vous signalons que le rapport de gestion ne mentionne pas les informations prévues à l'article L. 225-102-1 du Code de commerce relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions postérieurement à celles-ci.

Paris-La-Défense et Levallois-Perret, le 23 octobre 2009

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

CONSTANTIN ASSOCIÉS
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu

Alphonse DELAROQUE
Associé

Laurent LEVESQUE
Associé



KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Constantin Associés

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu
114, rue Marius AUFAN
92532 Levallois-Perret
France

Malteries Franco-Belges S.A.

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 30 juin 2009
Malteries Franco-Belges S.A.
Quai du Général Sarrail – 10400 Nogent-sur-Seine
Ce rapport contient 29 pages
Référence : xxx-xxx



KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Constantin Associés

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu
114, rue Marius AUFAN
92532 Levallois-Perret
France

Malteries Franco-Belges S.A.

Siège social : Quai du Général Sarrail – 10400 Nogent-sur-Seine
Capital social : €15 123 000

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 juin 2009

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Malteries Franco-Belges S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 30 juin 2009 ont été réalisées dans un contexte rendant les perspectives économiques difficiles à appréhender. C'est dans ce contexte incertain et en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations que nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- Votre société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites en page 12 de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation et les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que l'annexe donnait une information appropriée sur ce sujet.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense et Levallois-Perret, le 23 octobre 2009

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Constantin Associés
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu

Alphonse Delaroque
Associé

Laurent Lévesque
Associé

KPMG AUDIT
1, cours Valmy
92923 - Paris-La-Défense Cedex

CONSTANTIN ASSOCIES
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu
114 rue Marius AUFAN
92532 – Levallois-Perret

Malteries Franco-Belges

Société Anonyme

Quai du Général Sarrail
10400 – Nogent-sur-Seine

Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la société Malteries Franco-Belges

Exercice clos le 30 juin 2009

Malteries Franco-Belges

Société Anonyme
Quai du Général Sarrail
10400 – Nogent-sur-Seine

**Rapport des Commissaires aux Comptes
établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce
sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la société
Malteries Franco-Belges**

Exercice clos le 30 juin 2009

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Malteries Franco-Belges et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 30 juin 2009.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et - d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

.../...

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris-La-Défense et Levallois-Perret, le 23 octobre 2009

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

CONSTANTIN ASSOCIÉS
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu

Alphonse DELAROQUE
Associé

Laurent LEVESQUE
Associé



KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Constantin Associés

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu
114, rue Marius AUFAN
92532 Levallois-Perret
France

Malteries Franco-Belges S.A.

Rapport spécial des
commissaires aux comptes sur
les conventions et
engagements réglementés

Exercice clos le 30 juin 2009
Malteries Franco-Belges S.A.
Quai du Général Sarrail – 10400 Nogent-sur-Seine
Ce rapport contient 2 pages
Référence : xxx-xxx



Constantin Associés

KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu
114, rue Marius AUFAN
92532 Levallois-Perret
France

Malteries Franco-Belges S.A.

Siège social : Quai du Général Sarrail – 10400 Nogent-sur-Seine
Capital social : € 15 123 000

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 30 juin 2009

Mesdames, Messieurs les Actionnaires

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions et engagements réglementés dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de tels conventions et engagements.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement soumis aux dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense et Levallois-Perret, le 23 octobre 2009

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Constantin Associés
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu

Alphonse Delaroque
Associé

Laurent Lévesque
Associé